



# Revue de presse

N° 57 - vendredi 20 juin 2014

## SOMMAIRE

**L'EQUIPE-FR**

« N'arrête pas de gagner, Pénélope »

20 juin



Diffusion : « Le cheval c'est trop génial »

20 juin

**LE FIGARO**·fr

La France s'impose à Rotterdam

20 juin

**La gazette** .fr

1 400 kilomètres d'itinéraires de randos pour les cavaliers du Val-d'Oise

23 juin

**ouest france**

Équitation. Dame Blanche van Arenberg forfait pour les Jeux mondiaux

23 juin

**ouest france**

Initiation au poney pour l'école Saint-Guillaume

27 juin

**France 3 basse normandie**

Reportage et interviews

25 juin

**France 3 basse normandie**

En attendant les JEM, émission spéciale

26 juin

**LE JOURNAL DE MICKEY**

Le cheval c'est trop génial

25 juin

**LA DEPECHE**

Tour de ville : l'opération

26 juin

**L'EST REPUBLICAIN**

La fête du Grand National

26 juin

**Loir&Cher le mag**  
HORS-SÉRIE ÉTÉ 2014

Un rendez-vous incontournable

Été 2014

**Le Cheval**

Circuit Top 7 : 4ème étape lors du Grand National de Fontainebleau

27 juin

**Le Cheval**

Des équipes qui gagnent haut la main

27 juin

**L'EPERON**

Parc équestre : enquête sur 20 ans d'expansion

Juillet 2014



## «N'arrête pas de gagner, Pénélope»

**La France s'est imposée - et y a gagné sa qualification en finale - lors de la cinquième étape de la coupe des nations, hier à Rotterdam, dans le sillage d'une Pénélope Leprévost en état de grâce.**

La pièce avait fait un succès, mais elle disait «*Arrête de pleurer Pénélope...*» Sauf que [Pénélope Leprévost](#) ne pleure plus, elle gagne, elle vole, elle ne s'arrête plus et, hier à Rotterdam, elle a été l'élément final d'une belle victoire des Bleus, toujours en tête du classement général (345 pts) qui leur assure une place pour la finale (du 9 au 12 octobre à Barcelone). On a vu le petit bonnet marron de Flora de Mariposa, sa jeune jument alezane (9 ans), flotter au dessus des barres avec une fluidité bluffante. Quatre points dans la premier tour, un sans faute dans le deuxième, et pour couronner l'ouvrage ce barrage final, pour départager France et Pays – Bas au coude à coude.

Face à Gerco Schroeder sur le désormais célèbre "Glocks London", un des meilleurs chevaux du monde, c'est elle que le coach national Philippe Guerdat a envoyé dans la bataille. Devenue pilier d'une équipe qui avait déjà du gérer le coup assez rude, de l'élimination de Patrice Delaveau et Carinjo HDC, tous deux tombés au sol lors du deuxième tour, la gracieuse Pénélope a monté un barrage calme et précis, dans le timing, sans jamais bousculer son alezane qui bouclait le sans faute en 34'27". Pour avoir un peu trop remué London, qui n'a pas trop bien répondu à ce changement de train, Greco Schroeder fautait sur un vertical, le deuxième obstacle du parcours, et préférait donc se retirer.

Après la victoire à la Baule, celle de Rotterdam jeudi, leur deuxième place à Lummen, les Bleus sont donc propulsés en tête du général (avec 345 points) pour ce qui était leur dernière étape qualificative. Mais l'histoire de la coupe des Nations a montré que les équipes au dessus des trois cents points s'étaient toujours qualifiées. Quant à Pénélope Leprévost, elle confirme que ses chevaux ont des ailles en ce début de saison. Rares sont les CSI 5\* d'où la cavalière normande n'est pas revenue avec une victoire cette saison, puisqu'elle a gagné à Anvers, La Baule, Bordeaux, Paris, Leipzig, et à Cannes récemment, devant le n°1 mondial Scott Brash !

Que ce soit avec Nice Stéphanie, Dame Blanche, Nayana ou hier Flora de Mariposa, elle est actuellement la meilleure de tous (tes) en France et squatte une sixième place au ranking mondial Longines. Et, avec les Jeux Equestres Mondiaux en ligne de mire, toute l'équitation française peut scander en chœur ... «*N'arrête pas de gagner, Pénélope*»....



21 juin



Gulli ▶ Programme TV ▶ Diffusions Le Cheval C'est Trop Génial

## Le cheval c'est trop génial - Episode 1 S0E1

Cheyenne, Claire, Lili, Corentin, Léo et Loïc, six adolescents, tous cavaliers confirmés partent vivre leur passion au sein d'un centre équestre près d'Aix-en-Provence, pendant 10 semaines. Au programme : attelage, barell race, pony games' et bien d'autres activités que l'on a peu l'occasion de pratiquer en équitation académique, ainsi que des épreuves qui les mèneront dans un château médiéval, dans les arbres ou même en cuisine ! Après avoir relevé tous ces défis, ils auront la chance de faire un spectacle original sous le fameux chapiteau du cirque Alexis Gruss devant plus de 300 personnes et ainsi partager leur passion avec le public, leur famille et les téléspectateurs de Gulli.

lundi 30 juin à 13h35

lundi 30 juin à 19h37

## Le cheval c'est trop génial - Episode 2 S0E2

Cheyenne, Claire, Lili, Corentin, Léo et Loïc, six adolescents, tous cavaliers confirmés partent vivre leur passion au sein d'un centre équestre près d'Aix-en-Provence, pendant 10 semaines. Au programme : attelage, barell race, pony games' et bien d'autres activités que l'on a peu l'occasion de pratiquer en équitation académique, ainsi que des épreuves qui les mèneront dans un château médiéval, dans les arbres ou même en cuisine ! Après avoir relevé tous ces défis, ils auront la chance de faire un spectacle original sous le fameux chapiteau du cirque Alexis Gruss devant plus de 300 personnes et ainsi partager leur passion avec le public, leur famille et les téléspectateurs de Gulli.

lundi 30 juin à 19h40

## La France s'impose à Rotterdam

20/06 19h22 - Equitation, CM

Vainqueur des Pays-Bas en barrage, l'équipe de France a remporté vendredi la Coupe des Nations de Rotterdam. Pénélope Leprevost, Roger-Yves Bost, Patrice Delaveau et Kevin Staut signent leur deuxième victoire de la saison sur le circuit après celle décrochée à La Baule. Les Bleus obtiennent au passage leur billet pour la finale de Barcelone.

## 1 400 kilomètres d'itinéraires de randos pour les cavaliers du Val-d'Oise

**Le projet, porté par le président du Comité départemental d'équitation, pourrait voir le jour d'ici à l'année prochaine**

Relancer le tourisme équestre dans le Val-d'Oise en proposant l'aménagement de 1 400 kilomètres de chemins balisés : voilà le grand dessein de Christian Libes, président du comité départemental d'équitation.

«L'équitation en France a perdu près de 4 % de ses adhérents. Il lui faut un nouvel élan», argumente cet inoxydable amoureux des chevaux, jamais à cours d'idées. Chemins partagés Nul doute que les amateurs d'équidés et de nature trouveront leur compte dans ce projet qui prévoit donc de créer cinquante-quatre parcours dans un maillage de circuits qui s'étendront au-delà des frontières valdoisiennes.

«Des gîtes et des bivouacs feraient office de points intermédiaires tous les 30 kilomètres», détaille Christian Libes. Ces randonnées seraient animées par un moniteur qui prendrait en charge une dizaine de randonneurs équestres.»

Ce gigantesque tracé a été déposé au Conseil général, mais il est, cependant, encore loin de voir le jour. Car, même si Christian Libes a investi

60 000 euros, provenant du comité départemental, il manque encore de l'argent. «Environ 15 000 euros sont nécessaires pour finaliser ce dossier. Cette somme permettrait de travailler sur les infrastructures manquantes au projet, comme l'implantation de gîtes et de bivouacs, ou encore pour faire la promotion de ces itinéraires.»

Christian Libes, qui planche sur ce dossier depuis deux ans, a aussi joué l'ouverture : «Les randonneurs pédestres et cyclos auront leur place sur ces chemins que ne seront pas exclusivement réservés aux cavaliers», promet Christian Libes. Selon lui, un an de travail sera nécessaire pour finaliser cette grande randonnée.

Christian Libes, président du Comité départemental d'équitation du Val-d'Oise, veut proposer 1 400 kilomètres d'itinéraires de randonnée ouverts aux cavaliers, mais aussi aux marcheurs et aux cyclos. (© Fotolia)





• Pénélope Leprévost, sur sa jument Dame Blanche van Arenberg | Michel Fraudeau / Ouest-France

## Équitation. Dame Blanche van Arenberg forfait pour les Jeux mondiaux

**Dame Blanche van Arenberg, la jument de Pénélope Leprévost, souffre d'un problème tendineux. Il lui fera manquer les Jeux mondiaux, indique le sélectionneur Philippe Guerdat.**

Victime d'une blessure au paddock avant d'aller à Rotterdam, *Dame Blanche van Arenberg* a passé des examens complémentaires. Ils ont, selon la Fédération française, permis de "**diagnostiquer d'un léger problème tendineux sans gravité au boulet postérieur gauche. Elle devra toutefois observer une période de convalescence d'environ deux mois avant de reprendre un travail normal.**" "**Elle ne pourra pas disputer les Jeux mondiaux**", a rebondi dans la foulée le sélectionneur national, Philippe Guerdat.

Cela ne ruine pas pour autant les espoirs de Pénélope Leprévost de concourir à Caen. Si elle avait brillé avec *Dame Blanche*, gagnant notamment en coupe des Nations à La Baule, la Calvadosienne a trouvé en *Flora de Mariposa* une autre alliée de choix. Le couple a permis à la France de gagner vendredi l'épreuve de coupe des Nations de Rotterdam, étant sans faute au barrage.

Pour le reste, Guerdat a pris note de la victoire d'*Orient Express* dans le Grand Prix de Rotterdam, et du retour de *Myrtille Paulois*, la jument de Roger-Yves Bost. "**C'est de la Myrtille qui reprend, avec trois mois de retard. Ce n'est pas encore totalement rassurant, loin de là. Mais cela aurait pu être plus compliqué encore. Pour Orient, c'est bien. Mais il faut voir comment il récupère.**" Le sélectionneur pourrait aligner à Gijón (du 30 juillet au 4 août) une équipe très proche de celle qui représentera la France aux Jeux mondiaux, en septembre.



## Saint-Alban

### Initiation au poney pour l'école Saint-Guillaume



*Les enfants de la classe d'Agnès Toublanc, ont pu découvrir le centre équestre de Bellevue, à Planguenoul.*

Lundi, les enfants de grande section et de cours préparatoire de l'école Saint-Guillaume, se sont rendus au centre équestre Bellevue, à Planguenoul.

Plusieurs activités étaient prévues : calèche, pansage des poneys, initiation à l'équitation.

Quand les enfants sont arrivés, un événement inattendu s'était déroulé dans la nuit : la naissance d'un

poulain. Les enfants ont pu le voir se mettre debout pour la première fois.

Six accompagnatrices étaient présentes et la matinée s'est terminée par un pique-nique.

Cette activité, dont les enfants de petite et de moyenne section bénéficieront mardi, prolonge le thème du far-west qui sera à l'honneur lors de la kermesse de l'école, le samedi 28 juin.



Alerte n°140129793

France 3 Basse-Normandie\_ 19/20 Basse Normandie

Date : 25/06/2014  
Heure : 19:04:50  
Durée : 00:02:46  
Présentateur(s) : Gwenaëlle LOUIS

**Sujet**

Des tests ont lieu au stade d'Ornano de Caen en prévision des Jeux Équestres Mondiaux. Reportage. Itw notamment de Patrice Delaveau, cavalier de saut d'obstacles. Il parle de la beauté du stade, qu'il ne connaissait pas. Itw de Philippe Guerdat, sélectionneur national de l'Équipe de France de CSO. Il parle des objectifs et de la compétition à venir.

Pour voir la vidéo cliquez [ICI](#)



19/20 Basse-Normandie

Edition régionale....



## En attendant les Jeux Equestres Mondiaux, émission spéciale vendredi 27 juin à 23h10

A moins de soixante jours des Jeux Equestres Mondiaux, France 3 Basse-Normandie propose une émission spéciale sur la compétition, ses épreuves, ses enjeux et ses impacts économiques. A voir vendredi 27 juin à 23h10. Un documentaire "En selle pour les Jeux" de Corine Bian-Rosa suivra cette émission.

Par Catherine Gauberti | Publié le 26/06/2014 | 14:12 , mis à jour le 26/06/2014 | 14:12



© F Bahin France 3 Normandie Fabien Grobon, Nelson Montfort, Emilie Flahaut et Martin Denisot au Haras du Pin pour l'émission spéciale sur les JEM 2014

Ce mois-ci, l'émission est consacrée aux Jeux Equestres Mondiaux 2014 qui se dérouleront en Normandie du 23 août au 7 septembre prochains.

Pour nous présenter cet événement mondial, France 3 Basse-Normandie choisit le cadre prestigieux du Haras du Pin dans l'Orne pour une émission spéciale. **Emilie Flahaut et Florent Turpin** reçoivent de nombreux invités tout u long de l'émission :

- **Sophie Lemaire**, directrice du Haras du Pin ; elle nous fera découvrir le domaine national
- **Fabien Grobon**, directeur des Jeux Equestres Mondiaux ; il nous présentera les JEM et nous dira tout ce qu'il faut savoir pour assister aux Jeux cet été en Normandie
- **Alain Talon**, conservateur des Musées départementaux de la Manche mais aussi passionné de cheval; il nous rappellera les liens étroits qui lient notre région et le cheval
- **Martin Denisot**, conseiller technique National de la Fédération Française d'Equitation; il nous dira quelles sont les atouts des concurrents français dans la compétition.
- **Stéphane Chouzenoux**, membre de l'équipe de France d'attelage ; présent à Lexington pour les Jeux équestres de 2010, il participe aux JEM 2014 et nous fera part de ses impressions
- **Laurent Beauvais**, Président du Conseil Régional de Basse-Normandie; il nous éclairera sur les aspects d'organisation et les impacts économiques des JEM pour la Basse-Normandie
- **Nelson Montfort**, présentateur de France Télévisions; Nelson sera présent aux JEM et nous présentera le dispositif très complet que France Télévisions met en place pour faire partager cette manifestation aux téléspecteurs du monde entier.

**Laurent Quembre**, journaliste spécialiste du web et **Pierre-Marie Puaud** seront également sur le plateau de l'émission pour nous faire découvrir quelques aspects des coulisses des JEM et nous dire ce qu'il ne faut pas rater de la compétition "sur la toile"



25 juin 2014  
126 000 exemplaires

## Dimanche 29



**13H25 > 14H55**

### Shake it up!

Georgia et Marlie offrent à CeCe et Rocky une fête d'anniversaire pour leurs 16 ans. C'est une fête de joie. Mais, quand elle apprend que sa mère ne veut rien dépenser, elle pique une crise!

**TF1 17H40 > 18H05**

### Mondial

Le premier du groupe B et le second du groupe A s'affrontent en 8<sup>e</sup> de finale.



**20H45 > 21H40**

### José Garcia défie les champions

L'acteur José Garcia est un amateur de kitesurf. Ce soir, il se mesure à l'élite du genre, à la Martinique.



**20H45 > 22H25**

### Les aventures de Rabbi Jacob

Dans cette excellente comédie, Louis de Funès incarne un homme d'affaires grinçonn et antipathique. À voir absolument pour une soirée de rigolade.

## Lundi 30



**gulli 13H35 > 13H40**

**Le cheval, c'est trop génial!**  
Un excellent magazine pour les fondus de sports équestres!

**TF1 17H40 > 18H05**

### Mondial

Le premier du groupe E et le second du groupe F se mesurent en 8<sup>e</sup> de finale.

## Mardi 1er



**gulli 20H45 > 22H30**

### Le roman de Renart

Le goupil ruse pour chaparder afin de nourrir ses renardeaux. Un super film d'animation adapté de récits du Moyen Âge.



**W9 20H50 > 21H35**

### Criss Angel believe

Ce magicien pas comme les autres te dévoile les secrets de ses tours. Même une fois ces trucs connus, on reste bouche bée.

# Lundi 30



**gulli 13H35 > 13H40**

## Le cheval, c'est trop génial!

Un excellent magazine pour les fondus de sports équestres!

26 juin 2014

164 000 exemplaires

**LA DÉPÊCHE**  
*de Midi*

---

**tour de ville**

## **l'opération**

Mélissa Mayeur, l'enseignante du centre équestre, a décidé de relayer l'opération « Poney école » de la Fédération française d'équitation et d'accueillir aux Écuries de Roquebère les élèves de la cité pour leur faire découvrir, gracieusement, l'univers du cheval et du poney. Durant tout le mois de juin, ce sont quelque 255 enfants, dont les plus jeunes des classes passerelles, qui se succèdent pour une première approche de s animaux, à l'atelier voltige et lors de promenades dans la campagne alentour. Une initiative généreuse qui ne manquera pas de créer quelques vocations chez ces cavaliers en herbe et qui a déjà inspiré un projet pédagogique pour les grandes sections pour la rentrée prochaine à Sophie Mertz, la directrice de l'école maternelle Jacques-Prévert./Photo DDM, J. Roumégoux.



**Equitation** Plus de 330 cavaliers réunis du 3 au 6 juillet au stade équestre, route de La Saline  
**La fête du Grand National**

Le centre équestre de la Saline est en fête pendant près de neuf jours à l'occasion de la 7<sup>e</sup> édition du Grand National, le concours de saut d'obstacles.

Plus de 350 cavaliers ont rendez-vous à partir du 3 juillet sur les parcours du stade équestre, route de la Saline. Ils feront l'événement de la saison hippique luronne pour une véritable fête du cheval à la fois conviviale et grand public, comme le souligne Frédéric Gabillot, le président d'Equiland 70, association organisatrice.

L'an dernier, plus de 330 chevaux s'étaient mesurés à l'occasion d'un millier de parcours d'obstacles pendant quatre jours.

La fête du cheval est née aussi de la volonté d'un petit nombre de bénévoles rassemblés autour de Frédéric Gabillot qui ont souhaité monter à Lure un concours réservé aux cavaliers professionnels. En 2005, Eric Navet champion du monde par équipe, était venu honorer le concours. « En 2008, on est entré dans le circuit officiel



Le rendez-vous des meilleurs cavaliers d'obstacles français.

Photo d'archives

du Grand National, explique Frédéric Gabillot. Lure est la 7<sup>e</sup> étape parmi de gros rendez-vous comme Deauville et Lyon. »

**La barre à 1,55 m**

Cette année, Equiland propose pas moins de neuf jour-

nées de compétitions et d'animations autour du Grand National qui se déroulera dimanche 6 juillet. On retrouvera ainsi lundi 7 juillet un CSO réservé aux poneys, le jeudi 10 une présentation des éleveurs de Franche-Comté autour des poulinières

Comtois concours de modèle et d'allure les 11, 12 et 13 juillet, ce sera au tour des cavaliers amateurs se mesurer à la Saline à l'occasion du Grand Régional.

Mais cette vraie fête du cheval ne sera pas réservée qu'aux cavaliers et autres

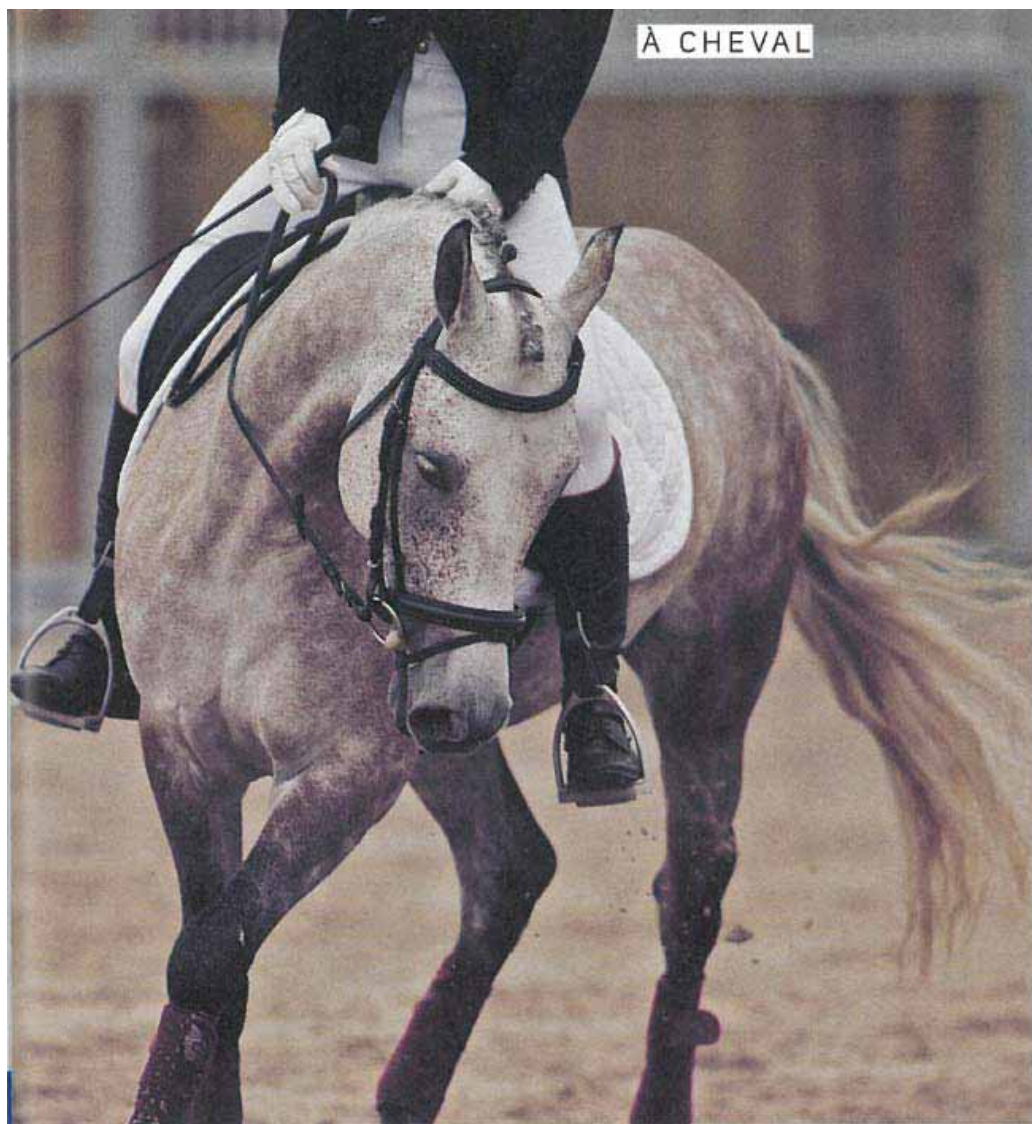
passionnés. Les amis de Frédéric Gabillot ont prévu des animations très ludiques et grand public, comme le spectacle équestre des Comtois en Folie (samedi 5 juillet à 20 h 30 et dimanche 6 à 13 h 30, en ouverture du Grand National).

À ce propos et pour que le public se rende compte du niveau de ce Grand National, Frédéric Gabillot précise que les cavaliers inscrits en Élite Pro franchiront cette année des obstacles de 1,55 m de haut, en lieu et place de 1,50 m l'an dernier. « Alors que pendant les Jeux olympiques et les championnats du monde, les obstacles sont à 1,60 m, c'est-à-dire que le plateau de la Saline évoluera à 5 cm du top mondial. »

Autre prouesse pour la couple cheval cavalier, le concours des six barres. La dernière est à 2 m et peu de cavaliers la franchissent. Du spectacle en perspective.

**Alain ROY**

**📅 Du 3 au 13 juillet à Lure. Centre hippique de la Saline. Entrées et animations gratuites.**



À CHEVAL

RÉALISATION : ANNETTE FLUNEAU  
PHOTOS : LUDOVIC LETOT

LAMOTTE-BEUVRON

## UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE

En juillet, les cavaliers et amateurs d'équitation, petits et grands, se retrouvent au parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron pour le Generali Open de France. Ce rendez-vous incontournable attire chaque année près de 15 000 participants. D'ailleurs, depuis 2012, le Guinness World Records qualifie l'événement de « la plus grande manifestation équestre au monde ». Du 5 au 13 juillet, le site accueille les championnats de France poneys avec 13 disciplines proposées. Près de 8 000 jeunes cavaliers y participent. Les championnats de France clubs s'inscrivent dans la foulée, du 19 au 27 juillet. Pour des milliers de cavaliers, ces épreuves sont l'aboutissement d'une saison de compétitions départementales et régionales. Cette année encore, la Sologne va vibrer sous le galop des chevaux !

<http://opendefrance.ffe.com>  
[www.facebook.com/GENERALI.OPEN.FRANCE](http://www.facebook.com/GENERALI.OPEN.FRANCE)

27 juin 2014

**Le Cheval****ACTU***Le Cheval* - N°231 - Vendredi 27 juin 2014

# Circuit Top 7 : 4<sup>e</sup> étape lors du GN de Fontainebleau

Du 26 au 29 juin, le Grand National de Fontainebleau (77) accueille la quatrième étape du circuit Top 7, le nouveau circuit destiné aux chevaux de 7 ans en Saut d'obstacles, après Auvers, Cluny et Tours. En 2014, la Fédération Française d'Équitation et la Société Hippique Française ont lancé un circuit Top 7 réservé aux chevaux de 7 ans. Ce circuit propose 10 rendez-vous et une finale organisée durant la Grande Semaine de l'élevage de Fontainebleau. Les étapes Top 7 se déroulent sur des concours nationaux labellisés Grand National de CSO et sur les concours Inter Régionaux SHF comprenant les épreuves réservées aux chevaux de 7 ans.

Le championnat de France des 7 ans est ouvert aux 150 meilleurs chevaux répertoriés dans la liste de qualification extraite du classement permanent Grand Prix chevaux de 7 ans et ayant participé au minimum à deux étapes Top 7 différentes.

L'organisateur d'une étape du circuit Top 7 doit prévoir une épreuve Grand Prix 130 cm (+ 5 cm le 1<sup>er</sup> juin) le premier jour au barème A chrono et une épreuve Grand Prix 135 cm (+ 5 cm au 1<sup>er</sup>

juin) au barème A chrono avec barrage le deuxième jour.

Trois étapes ont déjà eu lieu cette année lors du Grand National d'Auvers (50) du 21 au 23 mars, celui de Cluny (71) du 10 au 13 avril et celui de Tours Pernay (37) du 23 au 25 mai. À Auvers, Sébastien Tence associé à Tamise du Thot et Benjamin Devulder associé à Bambina JAP ont remporté respectivement les Grands Prix 130 cm et 135 cm. À Cluny, Christophe Hurel en selle sur TooMuch Sine s'est imposé dans le Grand Prix 130 cm tandis que le Grand Prix 135 cm a été remporté par Nicolas Deseuzes et Tâto des Trambles. À Tours Pernay, le Grand Prix 130 cm a vu la victoire de Gregory Cottard et Thelastdance des Elfs et le Grand Prix 135 cm celle de Florent Jeannin et Casall de Fuyssieux Z.

**Prochaines étapes :**

- 4<sup>e</sup> étape lors du Grand National de Fontainebleau (77) du 26 au 29 juin;
- 5<sup>e</sup> étape lors du CIR du Lion d'Angers (49) du 30 juin au 4 juillet;
- 6<sup>e</sup> étape lors du Grand National de Lure (70) du 3 au 6 juillet;



Florent Jeannin/Casall de Fuyssieux

- 7<sup>e</sup> étape lors du CIR de Pompadour (19) du 7 au 9 juillet;
- 8<sup>e</sup> étape lors du CIR de Rosières aux Salines (54) du 17 au 20 juillet;
- 9<sup>e</sup> étape lors du CIR de Cluny (71) du 23 au 27 juillet;
- 10<sup>e</sup> étape lors du Grand National de Saint-Lô (50) du 8 au 10 août;

• Finale : Grande Semaine de Fontainebleau (77) du 8 au 14 septembre. **Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :**

Fédération Française d'Équitation,  
Service Communication  
Tél 02 54 94 46 72  
communication@ffe.com

27 juin 2014

**Le Cheval****GRAND TOURNOI - LAMOTTE-BEUVRON (41) - 7-9 JUIN****Des Equipes qui gagnent haut ma main**

Comme les années précédentes, les médailles ne manquent pas pour couronner les équipes du Centre qui ont participé à l'édition 2014 du Grand Tournoi qui rassemblait un nombre stationnaire de participants. C'est en Horse Ball essentiellement que les jeunes se distinguent avec un total de dix médailles acquises parmi les trois métaux pour les 25 équipes engagées. Par ailleurs, notons qu'il n'y avait aucune équipe inscrite dans les épreuves de Paddock Polo ainsi que les Pony Games.

Quantitativement deux clubs se distinguent avec une longueur d'avance pour Le Blanc (36, Centre équestre de l'Épineau) qui engrange deux médailles d'or avec les Poussins Elite et les Minimes puis une de bronze dans le championnat féminin. De son côté Monthou-sur-Cher (41, CE du Gué Péan) glane une médaille de chacune des teintes, l'or pour l'équipe Féminine, l'argent pour les Poussins 3 puis le bronze en Club excellence 2. Avec deux médailles, Neca Tours (37, Neca sarl) se distingue en or pour les Benjamins 3 et en bronze pour les Juniors 1. Pour Combres (28, Ec de la Velarderie), c'est la récompense d'une médaille en argent pour les Benjamins Elite et



**NECA Tours Horse Ball (en rouge), deux médailles cette saison**

enfin Orléans (45, PC d'Orléans) remporte l'argent pour les minimes 5. Il faut également citer l'espoir occasionné aux équipes qui se placent au pied du podium dont celle d'Issoudun (36, Ec de Champs Forts), deux fois quatrième avec les minimes et

les club excellence 5. Au pied du podium également, Marcilly-en-Villette (45, Ec de la Poulardière) à l'issue d'une grosse bagarre dans les Club Elite. Notons pour finir que les clubs champions de cette édition avaient également leurs espoirs au pied du podium

dont Monthou-sur-Cher (Cadets Elite et Benjamin 4), Combres (Club Elite excellence et Club 5), Le Blanc (Benjamin 2) ce qui augure des formations pleines de ressort pour les saisons à venir.

*Gabriella Ronar*

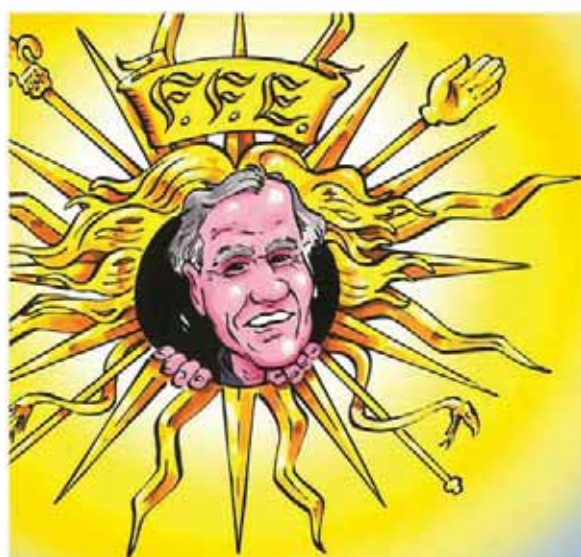
**L'EPERON**

Juillet 2014  
35 000 exemplaires

# L'EPERON

**NOUVELLE  
FORMULE**

cavadeos.com



PARC ÉQUESTRE  
**Enquête**  
sur **vingt ans**  
d'expansion



**L'EPERON**



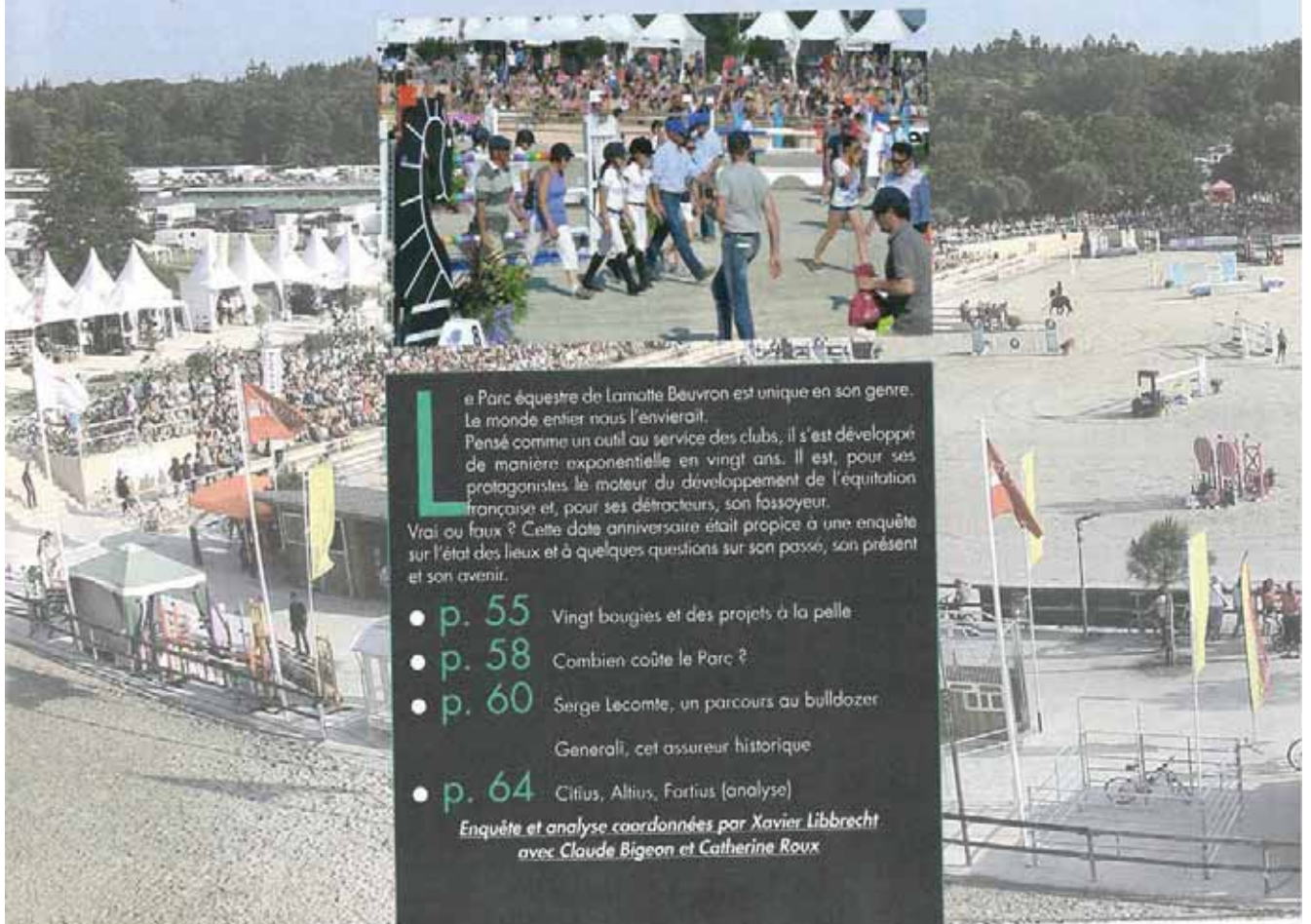


ENQUÊTE  
PARC ÉQUESTRE Lamotte-Beuvron

# PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL

## Vingt ans de développement acharné...

POURQUOI ? POUR QUI ? COMMENT ? JUSQU'OU ?



**L**e Parc équestre de Lamotte-Beuvron est unique en son genre. Le monde entier nous l'envierait. Pensé comme un outil au service des clubs, il s'est développé de manière exponentielle en vingt ans. Il est, pour ses protagonistes le moteur du développement de l'équitation française et, pour ses détracteurs, son fossoyeur. Vrai ou faux ? Cette date anniversaire était propice à une enquête sur l'état des lieux et à quelques questions sur son passé, son présent et son avenir.

- p. 55 Vingt bougies et des projets à la pelle
- p. 58 Combien coûte le Parc ?
- p. 60 Serge Lecomte, un parcours au bulldozer  
Generali, cet assureur historique
- p. 64 Citius, Altius, Fortius (analyse)

Enquête et analyse coordonnées par Xavier Libbrecht  
avec Claude Bigeon et Catherine Roux

# Vingt bougies et des

Si la tarte, née à Lamotte-Beuvron sous la houlette des sœurs Tatin, s'enorgueillit d'une notoriété mondiale, le Parc équestre fédéral instauré au sein de la même commune figure quant à lui au Guinness Book pour son record de participation de cavaliers lors de l'Open en 2012. Cette année, la structure soufflera les vingt premières bougies de sa jeune existence alors que le chantier global est loin d'être terminé. La Fédération voit en effet toujours plus grand.

**P**arasitaire », s'exclamait dernièrement un visiteur en s'approchant des lieux ! En effet, de place en place les chantiers en cours interpellent à l'exemple du château débuté voici trois ans selon une configuration quasi à l'identique de la demeure qui figurait dans le giron impérial sous Napoléon III. Une fois finalisée (fin 2016 en principe et un coût encore à venir de 2,5M€\*), la structure devrait accueillir un restaurant haut de gamme qui sera mis en gérance. Aujourd'hui, la Fédération est propriétaire d'un véritable outil réceptif d'une surface totale de deux cent quatre-vingt-cinq hectares, d'un bâti important pour une valeur d'achat à hauteur d'un peu plus de sept millions d'euros à

laquelle s'ajoute le coût de tous les travaux qu'il est difficile d'estimer depuis les débuts des chantiers en 1995. Ces trois dernières années, à la lecture des comptes rendus des assemblées générales, on remarque que les travaux sont à la hausse. Frédéric Bouix, délégué général de la FFE rappelle à ce sujet que tous les investissements ont été réalisés sur les fonds propres de la FFE et sans avoir recours au moindre prêt. De plus, des pourparlers sont évoqués, comme le précise le directeur du Parc, en vue de l'acquisition de la parcelle dite « La Ferme » qui subsiste dans l'enceinte FFE. Elle appartient au Conseil général et abrite un centre de formation du Lycée agricole de Vendôme. Les terres agricoles s'étendent sur cent trente-cinq hectares au-delà de la route qui longe le Parc équestre et la FFE est déjà en possession d'un terrain qui les bordent, mais il n'a pas été précisé si une option d'achat est à l'ordre du jour. « Conformément à la délégation ministérielle qui incombe à la FFE tant pour le développement de la formation que l'organisation d'événements sportifs, la vocation de la FFE est de fournir un lieu d'excellence. Celui-ci accueille d'ores et déjà de nombreux événements pour les amateurs et les clubs et il pourra par la suite, avec ses nouvelles infrastructures, devenir le centre d'entraînement du haut niveau ainsi que le lieu d'organisation de compétitions à destination des catégories

les plus élevées », explique Cécilia Reymond, chargée de communication.

## LES DÉPENSES EXPLOSENT EN CINQ ANS !

Au fil des cinq dernières années, les premières investigations concernant les bâtiments les plus anciens dans l'enceinte du château voyaient le jour alors qu'à l'AG 2009 figurait une dépense de 2,2M€ pour l'ensemble de ces travaux. A l'époque, on parlait beaucoup du musée, en particulier lors de la journée d'information qui eut lieu en même temps que l'inauguration de la Colonie. Cinq ans plus tard, ledit musée est toujours en chantier. Entre 2010 et 2012, l'accent est mis sur les nouveaux terrains et les aménagements de carrières, la création d'un anneau de galop et une plate-forme stabilisée à la Gimbaudière. Devant le Pavillon, l'esplanade est stabilisée. En 2013, alors que l'éventualité de l'annulation d'une partie de l'Open de France était évoquée, de gros travaux ont eu lieu pour résoudre la problématique du stationnement des véhicules face aux intempéries incessantes. En quelques semaines, une plate-forme a vu le jour grâce aux efforts conjugués du directeur de l'époque Pascal Bioulac et de l'administration qui devait délivrer les permis de construire. En 2014, cette fois, le Parc devient un site d'accueil à

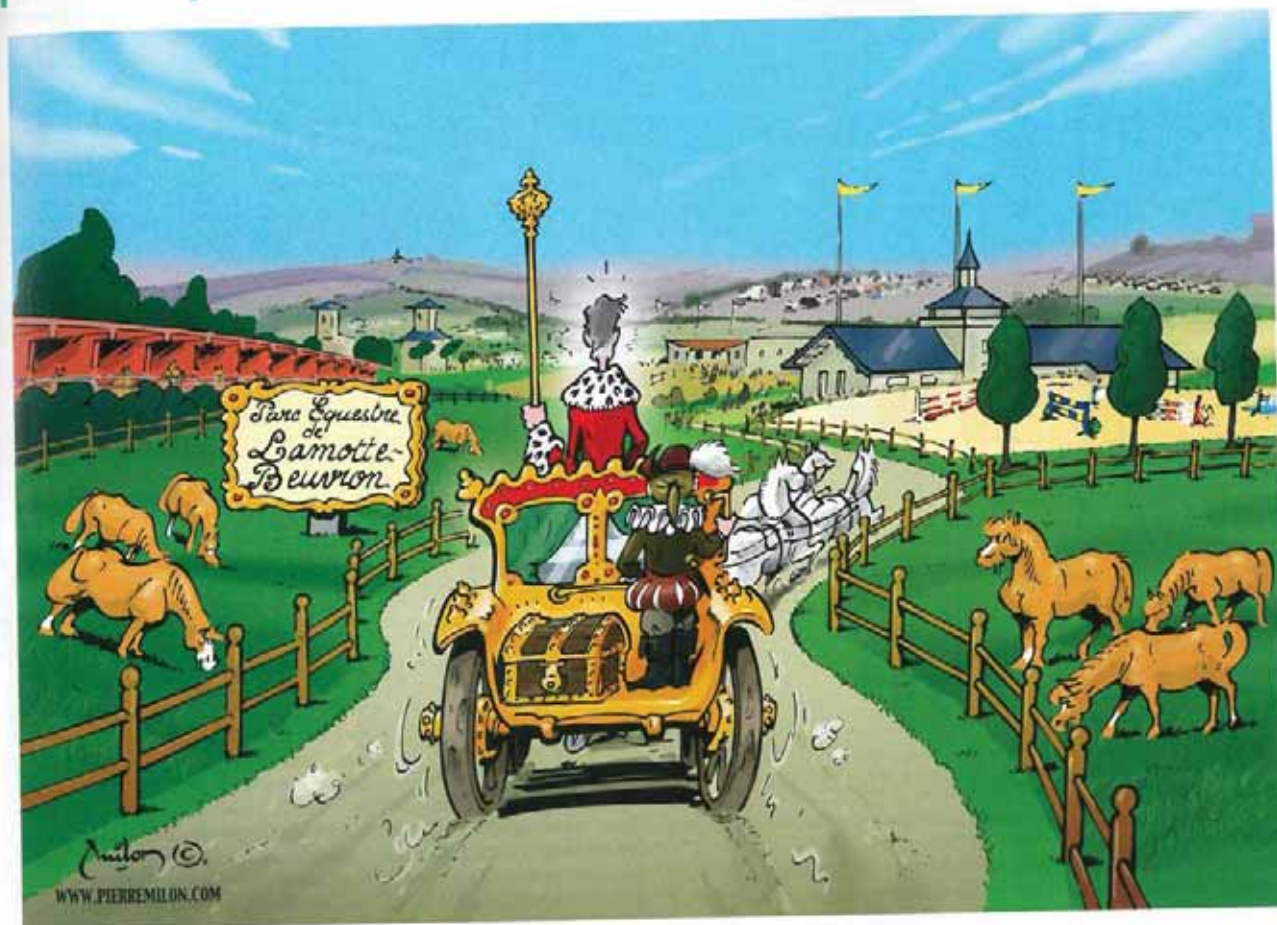


\* Le compte rendu des AG de la FFE précise chaque année : « Afin d'identifier la vaine économique globale des locaux, les frais de personnel interne de la FFE ont été intégrés dans les montants des investissements de l'exercice ».



ENQUÊTE  
PARC EQUESTRE Lamotte-Beuvron

## projets à la pelle



part entière avec la mise en route de l'hôtel qui s'avère être le point fort des aménagements en cours.

Le Parc reçoit de plus en plus de clubs visiteurs au moment des vacances scolaires. « Ces stages sont très prisés et vite bookés. Les inscriptions tombent dès les premiers jours de l'année pour les vacances de février et Pâques alors que, dès le printemps, les clubs réservent pour l'automne suivant », déclare

## Qui travaille au Parc ?

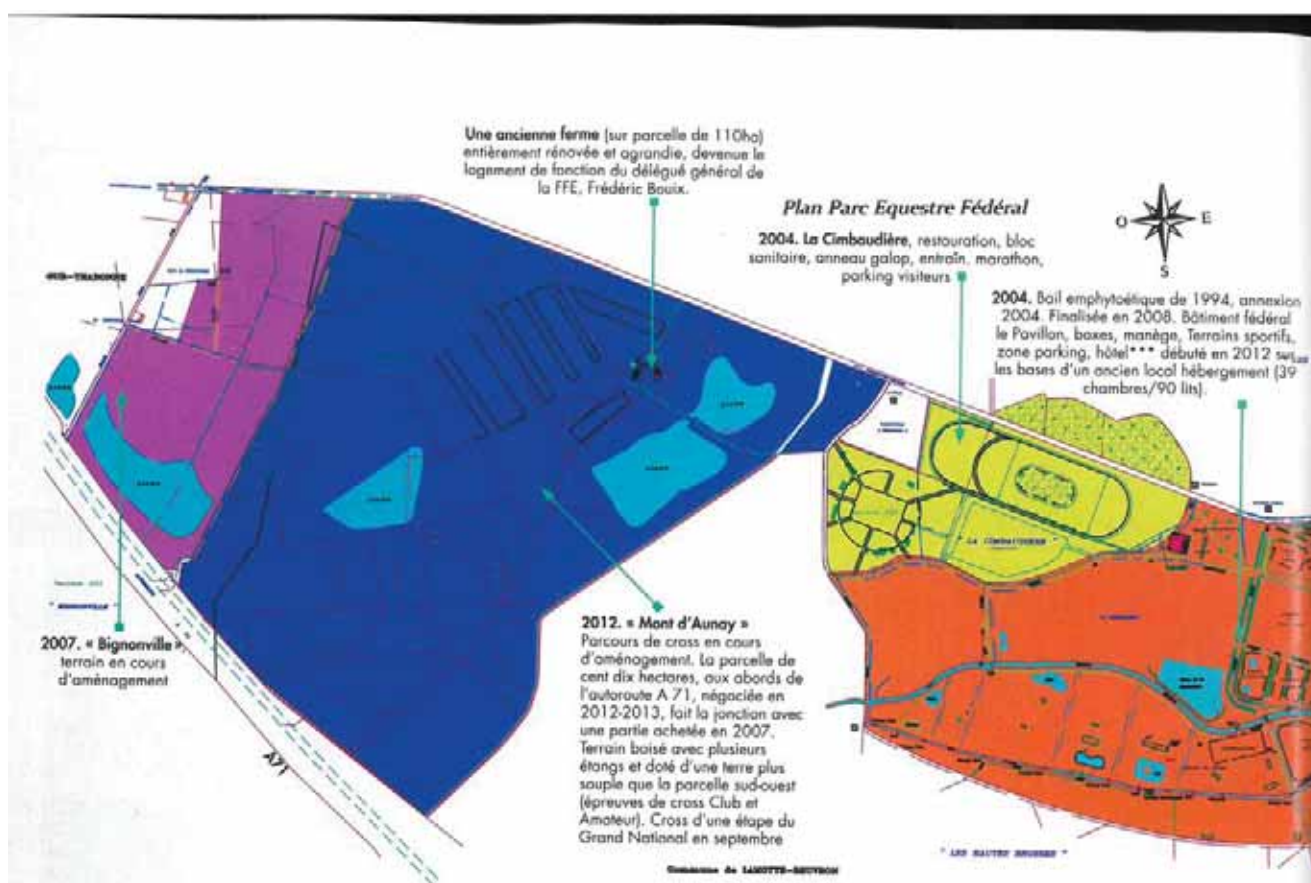
Philippe Guibout, ex époux de Jacinte Giscard d'Estaing, « l'architecte qui a dessiné l'ensemble du bâti depuis 1995, continue dans sa tâche pour les projets à venir », précise celui qui était le régisseur du Parc lors de notre visite, Franck Maury. Sur le terrain, il est assisté d'un chef de chantier, M. Laudelle qui assure depuis 1997 le pilotage des travaux. Un bureau d'étude, l'APAVE, qui conseille sur les normes techniques, soutient les projets de travaux.

Tous les métiers sont présents sur le site, du bûcheron au cuisinier, en passant par l'électricien, le jardinier. • équipe technique, 45 permanents dont 3 personnes et un stagiaire au bureau central. Au programme, les événements compétitifs, les journées de stages, les réunions ou séminaires ou encore les rendez-vous du haut niveau qui fleurissent depuis quelques mois. Une partie de l'équipe orchestre également l'ensemble des travaux de fond ;

- constructions, du gros œuvre à la finition : 22 permanents et une équipe d'une vingtaine d'intérimaires, actuellement des Roumains en charge de la restauration du château ;
- maintenance et entretien des terrains : 10 permanents
- hôtellerie-restauration (désormais en gestion interne) : 10 emplois

Malgré cette petite centaine d'employés auxquels viennent s'ajouter des intérimaires et, lors des grandes manifestations, des bénévoles, « Tout ne peut se faire en un coup de baguette magique. L'équipe du Parc fait souvent des propositions pour les améliorations, explique Franck Maury. Le site est énorme, il demande un entretien important et nous fabriquons en interne l'essentiel des besoins en barrière, bacs, fermetures, etc. Concernant les terrains d'accueil, tout n'est pas stabilisé et nous sommes souvent tributaires de la météo. C'est un reproche souvent entendu, mais les efforts ont été très importants dans ce domaine, ces dernières saisons. » C. R.





## Combien coûte le Parc ?

Avril 2014. Rendez-vous est pris avec un amylyste financier de l'un des quatre grands de l'audit et du conseil, cavalier propriétaire passionné de surcroît. En conférence téléphonique, un avocat, concerné par le sujet.

Au menu, initialement prévu, l'étude des comptes du Parc équestre fédéral de Lamotte, mais faute de pouvoir disposer des documents différents demandés, les professionnels consultés se sont rabattus sur les seuls chiffres disponibles et consultables sur internet délivrés pour l'Assemblée générale ordinaire de décembre 2013 (exercice courant du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 août 2013) : comptes annuels, rapport du trésorier, rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et approbation des dites conventions, budget 2014.

Petite précision préliminaire quand même. Notre demande initiale qui consistait à nous intéresser en priorité aux comptes du Parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron n'était pas infondée. A lui seul (investissement, fonctionnement) dans la présentation simplifiée du trésorier (voir graphiques p.70), le Parc pèse 8,2 millions soit 23 % des charges (près d'un quart) pour des recettes qui ne sont que de 4,8 millions, 12,3 %. Si l'on ajoute à cela les 10 millions dits « actions en faveur des clubs » (28 %) sans qu'il soit permis d'apprécier exactement ce que cette somme recouvre (ce qui rend tentant de penser que le principe des vases communicants puisse s'appliquer – pour partie – en la matière), on voit que Parc + Clubs à eux seuls représentent 51 % des charges. Ce qui frappe notre auditeur à la première lecture du bilan, c'est sur la total de l'actif (59,35 millions), le montant dit des disponibilités, à savoir 7,2 millions de valeurs mobilières de placement (VMP) et livrets d'épargne) auxquels s'ajoutent 19,19 millions sans aucune autre précision. Plus de 26 millions d'euros ! A priori cela témoigne d'une bonne gestion. La Fédération dispose au premier coup d'œil de belles disponibilités.

« Mais d'ailleurs, pourquoi autant d'argent s'étonne le spécialiste ? Probablement compensé au passif », envisage-t-il. Il pointe alors sur la ligne « autres dettes » (comptes FFE clubs et SIF) 21,20 millions d'euros auxquels s'ajoutent 1,02 million de concours bancaires et soldes créditeurs de banque ; le montant total des dettes financières s'élève ainsi à 22,22 millions soit plus de la moitié du bilan. La trésorerie nette de la Fédération n'est alors « que » de 4,17 millions (26,39 millions moins 22,22 millions) et non de 26,39 millions comme présumé en première lecture de l'actif. Une situation globalement soignée estiment nos experts « mais dont la présentation peut perturber et ne facilite pas l'analyse. La somme de 21,20 millions mériterait d'être détaillée, expliquée dans l'annexe aux comptes annuels dont c'est la vocation et qui devrait également préciser les échéances de décaissement de ce montant de dettes. Soit c'est de la négligence, soit c'est volontaire, car de nature à soulever des questions de la part des contributeurs : clubs, licenciés, engagés, organisateurs ».

Certes, il y a renvoi à une annexe comptable où dès la §2 sous le titre « faits marquants de l'exercice » avec en sous chapitres deux paragraphes intitulés « investissements réalisés sur le site fédéral », puis « acquisition du terrain du Mont d'Aunay », quelques explications sont fournies... Jugées « trop générales » par nos experts. C'est bien le moindre des commentaires que de mentionner une acquisition foncière de l'ordre de 110 hectares pour 3,3 millions d'euros (30 000 € l'hectare). Car au bout du paragraphe, c'est tout ce que l'on sait. Quel est le vendeur ? Du prix du marché ? Des raisons pour lesquelles on en a accepté le prix ? Des risques éventuels d'expropriation en raison d'une ligne (LGV en projet) ? De l'évaluation du bien immobilier qui y figure ? Des travaux entrepris ? De son utilisation ? Idem pour les autres documents comptables fournis (immobilisations, amortissements, provisions etc.). Pas d'information sur la structure des coûts fixes, des conventions, des contrats de prestations.

Et ce ne sont pas les rapports des commissaires aux comptes, le cabinet Bellot Mullenbach et associés, qui aident en quoi que ce soit.

« Un cabinet de la place » qui se borne, comme il se doit à certifier que les comptes annuels de l'association « sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères (...) ».

« Association » ! On l'aurait presque oublié. Seul à tomber sur l'annexe comptable dans le point 2.3 intitulé « vérification de comptabilité » sur un litige avec la Direction générale des finances publiques qui a notifié pour les années 2007 à 2011, un redressement global de 0,5 M€. Un redressement contesté le 19 mars 2013 dont on nous dit que la Fédération est en attente d'une réponse.

Aucune autre explication...

Et si ce redressement s'était au fond en raison d'un différend sur l'interprétation de la fonction du Parc. Est-il un instrument d'animation, de formation, comme le prétend la Fédération qui sait alors jouer avec zèle la carte de la pédagogie, de l'éducation ? Ou serait-il un parc d'animation, d'attraction (si l'on en croit les projets) dirigé comme une véritable entreprise à des fins commerciales, bref un business ? Jouer en permanence sur les deux tableaux aurait alors ses limites au regard de l'administration.

Dernier point, enfin, le « Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ».

Néant ! Aucune convention « passée » avec quelques administrateurs ou mandataires sociaux. C'est la loi. Mais quel de conventions de prestations avec des amis ? Des sympathisants ?

Un petit rappel des conventions en cours, leur historique, afin que l'adhérent (le club) et les licenciés sachent mieux comment et avec qui fonctionne leur maison ? Puisque, un nous l'assure, tout est « plus blanc que blanc », soyons explicite. X. L.

ENQUÊTE  
PARC EQUESTRE Lamotte-Beuvron



2008. Le « Carré international » dont la finalisation est prévue pour 2016/2017 pour un coût estimé à 5 M€ : 2 carrières, un hall couvert modulable (polyvalence du lieu en vue de compétitions, expositions, séminaires, stages), des tribunes de 6 000 places fixes et 20 000 places éphémères.

La « ferme », appartient au Conseil général pour activité lycée formation agricole

2001. Château et La Colonie (nom adopté en 1872 lorsque le domaine fut transféré au ministère de la Justice et qu'une colonie publique d'éducation pénitentiaire y était créée).



Installations du Parc

- 5000 m<sup>2</sup> de locaux administratifs
- 25 ha de parkings
- 3 salles de restauration
- 15 salles de réunion équipées
- 520 boxes
- 2 dortoirs (160 lits)
- 1 hôtel 3\* (39 chambres, 90 lits)
- 3 blocs sanitaires
- 10 carrières
- 5 carrières dressage
- 3 manèges, 4 000 m<sup>2</sup>
- 1 cross national, 25 ha
- 1 marathon attelage
- 1 piste de galop
- 9 terrains horse-ball
- 2 terrains polo
- 1 rond d'Éviancourt

Cécilia Reymond. Le bureau FFE-Parc orchestre la gestion de ces stages. « Nous proposons un forfait sur cinq jours ouvrables (cavalier, cheval, hébergement et repas) auquel s'ajoutent quelques options à la carte (tir à l'arc, usage obstacles, repas plus élaboré par exemple). »

TENTATIVE DE DIVERSIFICATION DES RECETTES

De plus en plus, une clientèle extérieure retient ses dates (des groupements agricoles ou championnat des chiens de traîneaux par exemple). Le dispositif hôtelier va également permettre d'ouvrir les lieux aux réunions FFE qui se déroulaient jusqu'à présent en externe avec des coûts importants, mais également répondre au besoin des réunions FEI (une vingtaine de jours au cours de ces derniers mois).

Et, c'est sans compter avec les ressources offertes par les événements. Il s'agit à la fois de ceux qui sont orchestrés par la FFE (suivant les années: Grand Tournoi, Open, Meeting des propriétaires, Grand National et National enseignants) dont quelques

rendez-vous exceptionnels (exemple le championnat du monde de Trec en 2008) et des quelques événements mis en place par des structures extérieures (Grand régional Centre, Sologn/Pony pour lesquels l'équipe du Parc collabore dans le cadre de la maintenance). Lors des dernières AG, le rapport de l'expert-comptable laisse apparaître une augmentation constante des recettes d'une moyenne de 12% environ depuis cinq ans. Les trois derniers chiffres finalisés font apparaître : 4,839 M€ en 2013, 4,261 M€ en 2012 et 3,899 M€ en 2011.

Le Parc a-t-il atteint sa vitesse de croisière ou peut-il encore faire plus. Les projets en cours suggèrent « plus », avec début 2014 un taux de remplissage important des stages clubs en période de vacances scolaires et la multiplication des événements stages et séminaires. Trois personnes ont tenu les rênes de la structure d'accueil de la FFE, Philippe Audigé (1995 à 2002), puis Pascal Bioulac 2003 à 2013. Après une collaboration d'une dizaine d'années aux côtés de Pascal Bioulac, Franck Maury en a pris la responsabilité en octobre, mais

a quitté ses fonctions le 1<sup>er</sup> juin. Frédéric Bouix, délégué général de la FFE a confirmé que pour la poursuite de la saison 2014, la composition de l'équipe FFE-Parc resterait en l'état et que la nomination d'un nouveau responsable serait à l'ordre du jour en septembre prochain.  
**Catherine ROUX**

Activités du Parc

Le Parc peut accueillir jusqu'à 260 cavaliers par semaine (une partie du logement assuré sur le site et une partie à quelques kilomètres au Domaine de Chales), soit environ 2 000 stagiaires. En 2013, les lieux ont reçu plus de trois cents réunions (GRE ou groupement d'éleveurs par exemple), plus de deux cents stages sur les terrains (souvent couplés avec un temps en salle) dans les domaines de la formation commune, du regroupement par niveaux de cavaliers par exemple.

	2008	2012	2013
Repas servis au Parc	108 000	127 000	131 000
Nuitées chambre	18 000	19 000	20 000
Nuitées boxes	101 000	121 000	125 000
Journées de stages	128	192	210
Journées réunions	114	268	351
Journées Sportives	50	65	65
Equidés de passage	27 000	35 500	37 000

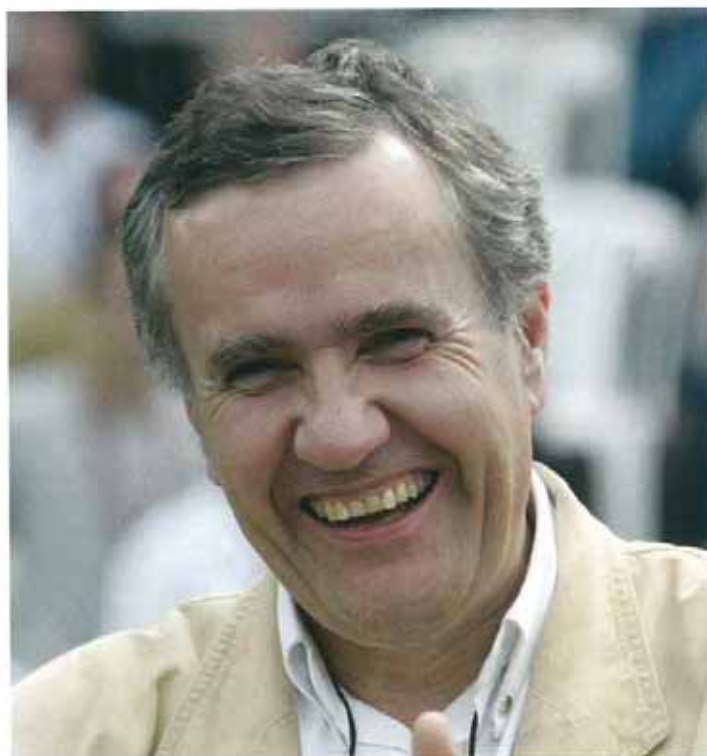
Cet encadré ne tient pas compte des événements : l'année 2013 a par exemple enregistré 22 000 engagements.

Un parcours **au**

Serge Lecomte est un personnage, un caractère qui a, sans conteste, une vision et une ambition pour l'équitation française. Quarante ans qu'il y travaille avec pour attendu « qui veut la fin veut les moyens ». Parcours...

**N**é le 19 juillet 1950, fils de Georges et Marthe Lecomte, Serge Lecomte a un frère Georges et une sœur Marie-Rose. Ses parents, tous deux nés en 1912, ont vécu très âgés. Sa mère est décédée à l'âge de quatre vingt dix-sept ans en 2010 et son père à cent un ans en 2013. La famille Lecomte est originaire de Lanthenay, près de Blois, mais les Lecomte ont vécu en région parisienne dans le 93 puis le 95, à Ezanville. M. Lecomte père était fils de paysan. Il fut prisonnier de guerre et a exercé dans la boucherie à Paris. Eleveur de bovins, il se mit aussi à élever des poneys à Ezanville et en Sologne. C'est ainsi que Serge Lecomte monte de très bonne heure. « Vers trois ans, il montait déjà à poney, explique Anne-Marie, son épouse. Une vraie passion. Ils les attelaient aussi et partait même en vacances avec eux. Quand il a déclaré vouloir travailler dans le milieu du cheval, ses parents étaient contre, ils auraient préféré qu'il fasse du commerce, comme eux. Voilà pourquoi il a atterri chez Couillaud, pour qu'il se forme ».

Couillaud a créé Ecole professionnelle de l'Homme de cheval en 1962 tout d'abord à Breteuil, puis assez vite transférée à Poigny-la-forêt (là où se trouve actuellement le Centre équestre de la Lisière) dans les Yvelines, près de Rambouillet. C'était une école très



réputée dont l'enseignement reposait sur trois préceptes : « Amour des chevaux, discipline et respect au maître ». Parmi les anciens élèves qui sont passés chez Couillaud, on pointe Patrick Le Roland, Félix Brasseur, Jean-François Demarcy ou encore Hervé Godignon qui prétend aujourd'hui « ne pas bien se souvenir de Serge Lecomte à cette époque. »

« Il ne répondait pas tout de suite quand on lui posait une question. Il était un peu bougon. Mais il aimait ce qu'il faisait » rapporte de son côté Brigitte Tran Couillaud la fille du Maître. Elle précise : « Serge Lecomte a laissé une longue dédicace sur le livre d'or des anciens de Couillaud qui est sorti en 2007 et qui témoigne de l'influence que mon père a eu sur lui : « ... Son goût des autres, sa passion du cheval ont marqué tous ceux qui l'ont approché. Doté d'une intuition géniale, d'une grande connaissance du cheval et d'une immense envie de partager sa passion, il a apporté une éthique, un état d'esprit fondés sur des valeurs simples et exigeantes qui nous ont imprégnés "Voir vite, voir loin", disait-il ».

Marié à Anne-Marie Kramp, Serge Lecomte a eu trois enfants Edouard, Armand et Nuan. Ils ont tous monté à cheval, mais un seul, le cadet, Armand, suit les traces de son père, comme professionnel du cheval, avec un parcours différent puisqu'il est cavalier de saut d'obstacles. Une petite anecdote amu-

sante, Armand a même passé un an chez Hervé Godignon dans le cadre de sa formation.

## 1976 : PREMIER PONEY-CLUB

Devenu moniteur, Serge Lecomte s'installe dans son nouveau métier et débute en Nouvelle-Calédonie (en raison des liens de sa femme à cette partie outre-marine de la France). Mais petit à petit, il décide de prendre son indépendance et crée son premier poney-club à Ezanville (1976) sur un terrain familial. « Je l'ai connu quand il a monté Ezanville, se souvient Christian Libbes. Il organisait des concours hippiques poney chez moi à Maffliers. C'était la belle époque. En mai 68, c'était un pro Cohn Bendit. » A ses débuts à Ezanville, il couchait dans une roulotte pour garder le site. Il pose ses jalons assez vite à La Villette dans une ancienne friche industrielle et démarre une activité en 1977, mais le poney-club de La Villette tel qu'il est, n'est créé qu'en 1990. Puis il ouvrit le poney-club de L'Île-Saint Germain à Issy-les-Moulineaux (1980). Celui de Suresnes date de 1989, puis il y aura le centre équestre de Chaville en 2005. Entre-temps il a acquis les poneys clubs créés par Jacinte Giscard d'Estaing « Poneyland » après que ceux-ci, rache-

# buldozer

tés par la Générale des eaux, ont été remis sur le marché. Ainsi est-il à la tête d'une dizaine de poney-clubs qui fonctionnent sur un modèle quasi industriel : mutualisation des coûts, gestion rationalisée de l'écurie jusqu'aux concours dominicaux avec ramassage des poneys en camion, jusqu'au site de compétition. Les débuts se font avec des Shetlands alezans, facilement interchangeables.

Personne mieux que lui n'a exploité le filon dans les villes. En parallèle, à Otefont, en Sologne, il élève des poneys et des chevaux depuis 1986.

Il est aussi gérant d'une SCI qui fait de la location de terrains et biens immobiliers. Peu à peu Serge Lecomte a bâti un petit empire.

## LE CERCLE DES FIDÈLES

Amis ou ennemis, disciples ou adversaires. Il fascine ou il hérisse. Mais Serge Lecomte ne laisse personne indifférent. Avec lui, c'est un peu comme avec les chevaux, on les aime ou s'en méfie. Car l'homme n'est pas toujours facile d'abord. Il peut être rugueux voire cinglant, agressif, méprisant. Il a aussi goûté à la politique, a été conseiller municipal UDF à Ezanville (95), une ville qui l'a vu évoluer. Une expérience qui lui vaut d'avoir le sens des affaires publiques et la fréquentation des ministres facile lorsque c'est nécessaire.

Il a tissé autour de lui avec les années, un réseau, un cercle de fidèles parmi les fidèles. Bien souvent des relations qui datent de sa jeunesse, de ses premiers pas au PCF (Poney-club de France alors présidé par Jacques Turgis).

A commencer par Olivier Klein, adminis-

trateur puis trésorier de la Délégation nationale à l'équitation sur poneys, DNEP, et de la FFE depuis de nombreuses années (1985) et nouveau président du Conseil d'administration de l'IFCE depuis octobre 2013. Une tête : Polytechnique, Ponts et chaussées et Massachusetts Institute of Technology. Conseiller, son périmètre recouvre l'informatisation et les finances, l'organisation, voire le management. C'est qu'il a le parcours qui convient : directeur du plan chez Danone, directeur général chez Primistères-Reynold, président du groupe informatique CLIO (SLOGS, CCMX, Concept). Aujourd'hui il fait du conseil et de l'assistance opérationnelle aux entreprises et services publics à travers le cabinet ATEMKA, et est aussi en poste au sein de la Société financière Hautefond. Dans un registre tout à fait différent, Pascal Marry, Economiste de formation, professionnel dans le milieu du cheval (BEES1, 2 puis 3) qui a embrassé une carrière dans les instances de l'équitation et du sport (CTR de Provence, DTN, conseiller technique du cabinet du ministre des Sports Bambuck puis mis à disposition de la DNEP), son domaine c'est la pédagogie (BEES1). Les uns parlent de son charisme, les autres « d'emprise, de dogmatisme ». En 2007-2008, il a réalisé une étude prospective sur le Parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron.

Difficile de ne pas parler de Danièle Lambert, aussi contestée en interne qu'elle bénéficie de l'oreille attentive de « Serge » qu'elle défend telle une icône dès lors qu'il est attaqué. Son job ? La communication.

Parmi les personnalités qui ont marqué Serge Lecomte, il y a eu sans doute, avant ça, Jean Laban, fonctionnaire à

la Cour des comptes qui avait lancé un bureau d'études qui compte quelques grands chantiers comme la Maison de la radio à Paris, celle de Téhéran ou le siège de l'UNESCO. « Nous n'étions cavaliers ni l'un ni l'autre, mais nous avons été conquis par l'enthousiasme de nos enfants que nous avions envoyés en stage chez Louis de Pas, se souvient Odile Laban (la veuve de Jean Laban). C'est comme cela que nous avons monté le Poney-club de Brimborion en 1970. Serge Lecomte entretenait une étroite relation avec mon mari. Il lui disait qu'il devait prendre la présidence du Poney-club de France. A l'époque, Serge avait déjà Ezanville et l'Île-Saint-Germain. Ils avaient en commun d'être des bâtisseurs. Il faut se rappeler du contexte, la Fédération française des sports équestres méprisait les poneys. Serge a été un pionnier en mettant en place des moniteurs spécialisés et en organisant des compétitions. Ainsi, les premiers championnats de France poney ont été organisés à Fontainebleau. » Odile Laban a suivi Serge Lecomte pendant une quarantaine d'années comme Secrétaire générale du Poney-club (depuis 1982) de France puis jusqu'à sa dissolution en 2001. « C'est un homme autoritaire, mais qui sait écouter. Il a besoin de construire. Sans doute est-il trop dans l'entreprise et pas assez dans le sport. Déjà, il y a vingt ans, on lui reprochait de ne pas assez s'occuper du haut niveau. »

Thierry de Pas (Ferme équestre de Bois Guilbert près de Rouen), le fils de Louis de Pas, un des co-fondateurs du Poney-Club de France se souvient de ses débuts au PCE. « La licence payée par les gens du club doit revenir pour dynamiser le club, mais pas pour la haute compétition. C'était comme cela que le Poney-Club de France fonctionnait. La politique de la Fédération est dédiée à la dynamique des clubs avec l'aide du GHN à leur service. Ce schéma économique date du départ. Mais les poneys sont entrés au sein de la Fédération. Mais je ne suis pas sûr qu'il y ait encore beaucoup de gens qui aient la vision poney des débuts. Aujourd'hui, les enfants sont formatés pour faire du concours. On a perdu cette notion de jeu. »

## TRÈS VITE UNE VISION ÉCONOMIQUE

Inès Ferté (la sœur de Thierry de Pas) a été responsable de la commission pédagogique du PCF depuis 1985, puis à la DNEP et à la FFE jusqu'en 2009 : « J'ai toujours eu les moyens pour travailler, pour mener une réflexion sur l'enseignement. Avec le PCF, la pédagogie était tournée vers l'enfant. Aujourd'hui, la Fédération n'a plus de commission pédagogique. »

Régis Bouchet, élu fédéral de Rhône-Alpes est arrivé en 1973 au Poney-

ENQUÊTE  
PARC ÉQUESTRE Lamotte-Beuvron

## Statut du Parc et coûts d'achat des parcelles

1993. Entrée du PCF sur le domaine (baill emphytéotique).

2000. Fusion absorption du PCF par la FFE. La structure se nomme dorénavant Parc équestre fédéral

2001. Acquisition du château et de terrains, 6 ha - 120 000 € (soit 20 000 l/ha, le château étant quasi une ruine)

2004. Acquisition de terrains (Le Cimbaudière), 26 ha - 192 000 € (soit 7 380 l/ha, ce qui pour l'endroit paraît déjà un bon prix)

2006. Le Parc équestre devient le siège social de la FFE

2007. Acquisition de terrains (Biguenville), 27 ha - 276 000 € (soit 10 220 l/ha)

2008. Finalisation de la rupture du bail emphytéotique de 1994 et annexion par la FFE - 97 ha - 2 €

2009. Les premières investigations concernant les bâtiments les plus anciens dans l'enceinte du château voyaient le jour alors qu'à l'AG de ladite année figuraient une dépense de 2,2 M€ pour l'ensemble de ces travaux.

2010. Acquisition des terrains entre château et zone rouge (hors la ferme en activité qui appartient au Conseil général) et d'un terrain extérieur au Parc - 23 ha - 1 150 €

En 2011, il apparaissait 2,4 M€ (dont 1 M pour aménagement de terrain et 1,4 pour le module château et futur hôtel).

2012. Acquisition de terrains (Mont d'Aunoy) entre le Parc existant et la partie Ouest acquise en 2007 - 109 ha - Coût 3,3 M€ (soit 30 275 l/ha) dont 2,1 M€ toujours pour le complexe hôtelier et la structuration de la zone château.

Selon les comptes rendus des AG, pour la période de 2011 et 2012, le total des dépenses atteint 5,6 M€.

2013, 4,5 M€ sans détail, sauf 800 000 € d'aménagements nécessaires dans les terrains et 3 M€ à nouveau investis pour le château et l'hôtel.

Au compte rendu de l'expert-comptable, pour l'année 2013, figure cette fois une dépense globale de travaux de 3,7 M€.



Serge Lecomte au micro de BFM, lors des manifestations contre l'augmentation de la TVA. Ph. C. B.

ENQUÊTE  
PARC ÉQUESTRE Lamotte-Beuvron



Serge Lecomte n'a pas forcément des talents de tribun, mais c'est un meneur d'hommes. Photos E. Noël

Club de France (création 1971). Il connaît bien Serge Lecomte. « Quand il était plus jeune, outre ses poney-clubs, il remettait à neuf des chambres de bonnes pour les revendre. Il n'a jamais eu en tête de prendre des présidences, c'est l'action qui l'a mené à le faire. Il avait déjà une vision économique. Je pense que son principal moteur, c'est créer, bâtir. C'est un homme très intelligent. Il est à l'écoute. Quand on a son amitié, c'est pour la vie. C'est un type qui va à l'essentiel : simple, utile, efficace. Il fait abstraction du négatif pour ne voir que le positif. Il voit très loin, il se projette à cinquante ans. Pour lui, le cheval est un support de développement, une façon de vivre. Il est très attaché au lien à la terre. Il a fait l'union dans la Fédération, mais pas l'unification, chaque famille garde sa spécificité. » Elogieux, Bouchet émet toutefois quelque réserve concernant la formation des enseignants. « Au lieu de faire de la formation professionnelle, on fait de l'insertion. Cela se dégrade depuis dix ans. Le problème, c'est le business de la formation. Serge Lecomte pense qu'on forme des moniteurs

aussi bons qu'avant. Les gens savent qu'il est très exigeant, alors on ne lui envoie que les meilleurs, il ne voit jamais les mauvais. »

UN MENEUR D'HOMMES

Adversaire pour la conquête de la présidence de la FFE, lors des élections de 2008, Francis Delattre se souvient de la tournée des régions effectuée ensemble. « Je représentais les sportifs et Serge Lecomte les socio-professionnels des centres équestres ». Le sénateur-maire de Franconville ajoute : « Sa force a été le vote au canon des centres équestres. J'étais encouragé par les pouvoirs publics pour que la FFE soit fédération sportive. L'évolution des statuts devait tendre vers un système où les cavaliers de compétition aient un pouvoir électoral supérieur. Dans les faits, on s'est retrouvé avec des statuts qui ont favorisé les clubs. J'ai participé à une vingtaine de réunions avec lui. Il a le sens de la formule. « Depuis toujours je pédale dans la cave pour que vous ayez de la lumière et maintenant je veux être dans la lumière ». Contre ses opposants, il a été expéditif : « Y en a marre, il est

temps qu'on tire la chasse d'eau » et il associait le geste à la parole. Pour mémoire, le Grand National faisait partie de mes projets. Lecomte se l'est approprié. C'est une éponge. C'est un type qui s'est fait tout seul. Maintenant, il discute avec la Société hippique française. Il a intégré qu'il était mieux de faire monter sur des Selle Français que des Trotteurs de réforme. »

Hervé Godignon tient des propos très durs à l'encontre de Serge Lecomte : « Je pense que Serge Lecomte, malgré la formation qu'il a eue, restera l'équarisseur de l'équitation française. Aujourd'hui, on fabrique des générations d'incapables. Le développement de l'équitation de masse ne me dérange pas, sauf si cela signifie une équitation populaire à bas coûts qui entraîne vers le bas. Je pense qu'on peut faire de la qualité et de la masse, mais aujourd'hui l'accès au savoir n'est plus possible pour les gens modestes. La Fédération propose des produits pour une clientèle infantilisée. Les adultes n'y trouvent plus leur compte d'où les problèmes de défection. Dans ce système, on amène les enfants jusqu'au Graal, Lamotte, puis "tournez manège". Une jour ma femme s'est entendue ré-

Generali cet assureur historique

La Fédération et le Parc équestre contractent selon leurs besoins, avec des sociétés privées. Des contrats de prestations qui peuvent aussi déboucher, intérêts bien compris pour les deux parties, sur des contrats de partenariat. Ainsi pour tous ses travaux d'aménagements du Parc, la FFE travaille-t-elle avec Point P. En matière d'assurance la relation avec Generali a commencé au début des années 70. Plus de quarante ans et toujours aussi peu d'informations sur les tenants et les aboutissants de ce contrat qui passe par un agent général d'assurance indépendant, mandaté par la compagnie italienne, Exempleto.

En France, Generali a une forte implication dans le sport. Pour mémoire, depuis 2006 Zinedine Zidane est son ambassadeur et le parrain de « Sport responsable ».

Assureur de la Fédération française d'équitation, Generali l'est aussi du tennis 1 100 000 licences, du volley-ball 90 000 licences, du sport de boules 72 000 licences, du ball trap 40 000 licences, de l'aïkido 28 000 licences, des sports de glace 22 000 licences, du base-ball et du soft-ball à 500 licences. Même le polo a souscrit (930 licences). Cet assureur italien installé en France depuis 1832, est le premier assureur en Italie. Ainsi, en France, Generali passe trois millions de licences et 15 milliards de chiffre d'affaires. En fait, Generali a commencé sa démarche de partenariat avec le monde du sport en France, avec la voile, en 1975 (qui l'a quitté depuis).

Generali est à la fois partenaire de la FFE et l'assureur des licenciés (700 000). Aucun montant concernant ce partenariat ne filtre du côté de chez Generali. La seule information disponible figure sur la ligne sponsoring du budget fédéral : montant global trois millions d'euros en 2013. Un chiffre qui concernerait essentiellement Generali, ainsi plus gros sponsor de la FFE, comme le confirment certains élus. Generali est sponsor titre du Generali Open de France à Lamotte-Beuvron depuis 2002. Il est également partenaire de certains concours dont ceux du French Tour.

L'intérêt de Generali au travers de ce partenariat est de pouvoir toucher la clientèle du monde du cheval en offrant d'autres produits (marketing direct). Une petite phrase inscrite sur la licence FFE dans les conditions légales précise ainsi : « Vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations...) à des fins de marketing commercial ».

En qualité d'assureur de la FFE, Generali couvrirait en 2012, 706 000 licenciés, 2 500 structures équestres, 25 000 propriétaires de chevaux (à travers la RC propriétaire d'équidé).

Une précision d'importance doit être ici apportée. Ce n'est pas Generali France qui assure les licenciés de la Fédération, mais en fait

un agent général d'assurance, le cabinet Pezant à Caen, qui détient ce contrat flotte : un contrat global qu'il gère de manière autonome. Une très belle affaire dont personne mieux que Serge Lecomte ne connaît l'histoire et les détails. Tout remonte en effet à l'époque de la création du Poney Club de France. Philippe Milan qui avait 250 clubs en portefeuille à Bois Guillaume assurait aussi le Poney Club de France depuis 1971. En 1990, le Cabinet Pezant rachète le portefeuille de Philippe Milan et devient donc l'assureur du Poney Club de France.

Sur les 900 agents Generali, le cabinet Pezant correspond à une grosse agence, plutôt en tête de liste. Normalement, un agent de la compagnie Generali couvre une zone géographique, là c'est un secteur d'activité qu'il gère de façon exclusive. Ainsi, il peut être compliqué pour un agent Generali de proposer des extensions proposées par Pezant. Cela semble plus facile pour un courtier. D'autres agents Generali proposent des contrats aux centres équestres, mais ce ne sont pas les mêmes contrats que chez Pezant. À priori, normalement, une multirisques centre équestre est gérée par le service agricole de Generali, mais ici, c'est le cabinet Pezant qui gère de manière autonome. L'intérêt d'une telle approche est de maîtriser les augmentations de primes. Une publication interne à Generali évoquait récemment la très bonne rentabilité de la police contractée avec la FFE. Normalement, il semble que cela soit le cas, la Fédération française d'équitation doit faire un appel d'offres tous les quatre ans pour l'assurance de la licence. En effet, Generali et plus particulièrement le cabinet Pezant semblent désormais en position de quasi-monopole. D'autres assureurs grognent... Soit ! Ces renseignements pris, du côté de la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA) qui rassemble tous les professionnels du secteur, aucune alerte sur le sujet.

À priori, les contrats du Cabinet Pezant Generali pour le licencié (la licence FFE) et les professionnels devraient proposer des contrats offrant les meilleures garanties. Il faut toutefois être vigilant sur les montants de garanties en cas de dommages corporels dans la licence, bien lire les montants et comprendre ce qu'elle couvre ou non. Ainsi, en cas d'invalidité permanente de 66 à 100 %, la garantie de base propose un capital de référence de 66 000 €. Du côté du contrat dédié aux structures professionnelles, il faut aussi bien regarder les exclusions, ainsi notamment pour les animaux transportés, l'exclusion de l'embarquement et du débarquement. Bref, même si l'on peut être en confiance avec l'assureur d'une Fédération sportive, il faut prendre le temps de lire avant de signer. C. B.



pondre : « Je suis là pour développer mon secteur d'activité délaissé par mes prédécesseurs. »

C'est un meneur d'hommes. Il emmène la FFE avec force et conviction, sans s'attarder sur ce qui se passe autour. Il lance des défis et met la main à la pâte. En revanche, il s'empêtrerait un peu dans ses relations, manqueraient de recul sur lui-même. La priorité à l'efficacité générerait parfois des dommages collatéraux.

Pour parvenir à ses fins, il est capable de s'adapter à la personne qu'il a en face de lui et tirer partie de deux moteurs du genre humain, la cupidité et la vanité. Il pilote la Fédération comme ses propres clubs, estime Christian Libbes, président du CDE du Val d'Oise, « il court-circuite ainsi les comités départementaux. Aujourd'hui, nous sommes dans un système issu de celui de la grande consommation. Il faudrait remettre en place l'éthique de l'effort et l'éthique de l'animal. Retrouver un vrai sens. »

Claude BIGEON



# Citius, Altius,

Pourquoi et comment la Fédération et le Parc fédéral ont-ils pu cavalier aussi vite, grossir tant et autant en moins de dix ans et jusqu'à quand ?

Indiscutablement parce que l'idée d'offrir un lieu de rencontre annuel et abordable pour permettre aux clubs d'animer leur saison de manière sportive et festive était bonne. En appliquant avec bon sens et volonté à l'échelle nationale, ce qu'il avait vécu, éprouvé au niveau de son activité privée, Serge Lecomte ne précipitait pas le Poney Club de France, puis la Fédération française d'équitation dont graduellement il allait prendre les rênes, dans l'inconnu. Le Parc de Lamotte-Beuvron pour ce familier de la région (il loue des écuries et possède un élevage de poneys à Romorantin-Lanthenay) situé « au centre » de la

France est donc apparu comme une opportunité lorsqu'en 1993 Patrice Martin-Lalande fraîchement élu à la députation, lui fait visiter le site de l'ancienne maison d'éducation surveillée. Toutefois, les choses se sont accélérées. Le Parc a crû de façon exponentielle au rythme du nombre d'adhérents (clubs) et de licenciés. Au point qu'il est difficile de faire la part des choses. Qui de la poule et de l'œuf ? D'autant que d'autres « phénomènes » se sont conjugués de nature à « doper » le projet initial. On le sait, la nature a horreur du vide : la création du Parc a suscité des ambitions des envies de tous ordres. Il suffisait de mettre tout ça en équation. Le projet était « dans l'air du temps », sociologiquement et politiquement. Plus le monde s'anime dans le virtuel, plus il est à l'affût d'antidote. Le cheval en est une ; dans le même temps, plus l'Etat s'enfonçait économiquement, plus le contexte est favorable à ceux qui savent s'en passer.

## QU'EST-CE QU'UNE FÉDÉRATION ?

Commençons par un petit rappel. Quel est l'objet social d'une fédération sportive ? L'animation et le développement d'une pratique, la quête de performances sur le plan international et olympique avec pour sésame et pour y parvenir, en France, la fameuse « délégation de service public ». Cette

mission est la raison d'être d'une fédération d'associations dont les licenciés partagent la même passion pour un sport, la même envie de la partager, de la développer, d'inculquer ses valeurs, d'enseigner sa pratique, de parvenir aux meilleurs résultats nationalement et internationalement.

C'est à ce titre que l'Etat intervient et joue un rôle de facilitateur, de coordinateur, de contrôleur et de souteneur, notamment au travers du ministère chargé des Sports et les établissements publics qui en relèvent (Institut français du cheval et de l'équitation). Pour un sport donné une fédération sportive est également l'interlocuteur qualifié auprès du CNOSF (Comité national olympique et sportif français).

Une fois cette délégation de service public accordée par l'Etat, cet « agrément » obtenu, une fédération sportive est donc seule et incontournable sur son terrain et juridiquement incontestable avec ce corollaire : « les fédérations sportives exercent leur activité en toute indépendance ».

La FFE est d'autant plus au fait de cette latitude qu'en 2005 - 2006 elle avait perdu cette délégation et avait été placée sous administration judiciaire. Le problème d'alors était l'impossibilité de tomber d'accord sur de nouveaux statuts compatibles avec les différents courants de pensée. Celui de Serge Lecomte l'emporta contre celui de Jacqueline Reverdy alors évincée. Il se résumait par cette formule, acte 2 de son credo publié le 2 novembre 2004 dans le n°1 de La Lettre de Serge Lecomte : « Le club doit rester au cœur du projet fédéral parce que c'est le club qui développe l'équitation et qui donne sa place au cheval dans la société ».

La vraie différence toutefois entre la FFE et d'autres fédérations sportives est que ledit « club d'équitation » est dans 80 % des cas un établissement privé, professionnel, une entreprise à part entière, souvent à caractère familial, voire patrimonial, dont l'objet, la raison d'être sont prioritairement économiques.

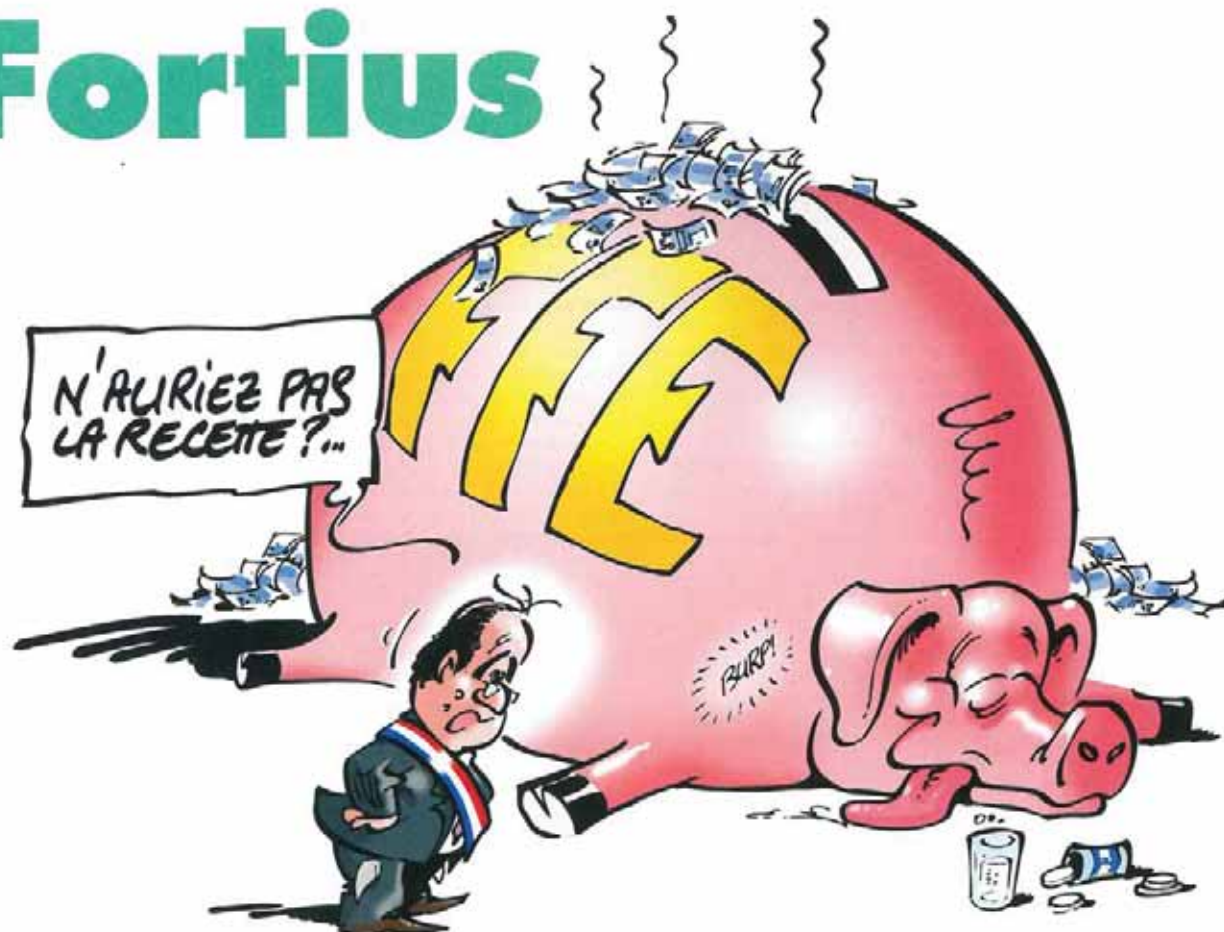
La vraie différence toutefois entre la FFE et d'autres fédérations sportives est que ledit « club d'équitation » est dans 80 % des cas un établissement privé, professionnel, une entreprise à part entière, souvent à caractère familial, voire patrimonial, dont l'objet, la raison d'être sont prioritairement économiques.

## AVEC LA BÉNÉDICTION DE QUI DE DROIT

Une association a contrario, par définition ne chercherait pas en priorité la rentabilité à



## Fortius



tout crin, mais le partage de la passion, l'épanouissement et/ou la réussite de ses membres. Cette priorité à la rentabilité, s'expliquerait, se justifierait par le fait « qu'un cheval, ça mange tous les jours ».

Ce fondement n'est pas rappelé par n'importe qui. Chantal Jouanno (UMP) a été ministre des Sports de novembre 2010 à septembre 2011. Un mandat très court. Comme d'ailleurs la plupart de ses homologues puisqu'en dix ans (2004/2014) la France a connu pas moins de huit ministres des Sports ou secrétaires d'Etat aux sports : Jean-François Lamour (2004-2007), puis Bernard Laporte, Rama Yade, Jeanette Bougrab, Chantal Jouanno, David Douillet, Valérie Fourneyron et, depuis le 9 mars, Thierry Braillard au sein du grand ministère de Najat Vallaud-Belkacem. Une durée moyenne de mandat qui en dit long sur la capacité d'un ministre à connaître un dossier. Chantal Jouanno, contrairement à d'autres ministres, aime le cheval, pratique l'équitation. En connaît et apprécie les valeurs : modestie, respect... Elle monte depuis l'enfance. Elle a persévéré malgré un méchant coup de pied reçu derrière

l'oreille et qui l'a envoyée dans le coma dès sa deuxième leçon. « Quand je me suis réveillée, j'ai eu tellement peur qu'on me dise d'arrêter que j'ai assuré à mon père: c'est pas la faute du cheval, tu sais ». Aujourd'hui, maman de trois petits cavaliers qui montent à Chaville après avoir commencé sur l'île St Germain (Poney-club de Serge Lecomte), elle fait partie des amateurs anonymes qui se lèvent à 6h du matin le dimanche pour faire leur parcours de saut d'obstacles « club » dans les environs de Paris. Son avis sur la singularité de l'équitation, du club à la Fédération, et sur le développement de ces derniers est donc d'autant plus pertinent. « Pour un ministre, une fédération autonome, qui ne coûte pas est une bonne idée. La FFE se débrouille toute seule, sur un modèle qui lui est propre et qui tient compte de la spécificité de son sport, c'est-à-dire de l'existence et de l'entretien du cheval. Parfait ». Et sur le plan du sport de haut niveau, des performances ? « Comme toutes les fédérations, il y a un contrat d'objectif, mais qui n'est pas uniquement fondé sur un nombre de médailles. Les critères éthiques (dopage), le respect de la parité, sont tout aussi importants. Le fait que l'équitation soit pratiquée par plus de 80 % de femmes ou de jeunes filles peut être en soi un

plus gros problème ». Et Lamoite Beuvron ? « J'y suis allée. C'est énorme, mais, vu du ministère, ça fonctionne et ça ne lui coûte rien ». Le niveau d'équitation ? La valeur des titres en jeu ? « C'est l'affaire de la Fédération ». Et, à entendre Chantal Jouanno qui avoue sans qu'on l'y force : « Le dernier ministre a été réellement entré dans le dossier de la Fédération d'équitation, c'est Jean-François Lamour il y a dix ans. » Qu'il y ait une grosse marche entre le niveau de Lamoite et le sport de haut niveau ? « C'est l'affaire de la Fédération ». Que Lamoite grossisse et enfle sans aucune limite ? « C'est l'affaire de la Fédération ». Que la centralisation de toute l'activité équestre soit patente et se fasse au détriment d'une politique alternative de décentralisation ? Idem. Et de conclure : « Je ne connais pas bien Serge Lecomte. Ce n'est pas un grand communicant, mais il a tout compris et il a les moyens de faire ce qu'il veut. Il n'y a plus de grande politique du sport en France depuis longtemps. »

## DANS L'AIR DU TEMPS

Serge Lecomte a tout compris. Il fait même des envieux dans d'autres fédérations qui font face à cette dualité sport de compétition, sport de loisir

ou encore performance versus santé. Une tendance, d'ailleurs encouragée jusqu'il y a peu, par Valérie Fourneyron. Ministre mais médecin avant tout ! Animer, amuser, mélanger les genres, déstructurer, ainsi va aussi l'époque. La course à pied sur route ou dans les chemins creux fait des émules, tandis que les stades d'athlétisme les accueilleraient volontiers ! *L'Équipe* du 24 avril y consacrait une page. Bernard Amsalem, le président de la Fédération d'athlétisme a commandité une étude (Access Panel Harris Interactive) sur le sujet. Tandis que sa Fédération croissait de 25 % en cinq ans (260 000 licenciés au total), le nombre de « runners » hors stade augmentait, lui, de 72 %. Trois fois plus ! Et de conclure : « Si les huit millions de coureurs sur route étaient tous licenciés, on serait les plus riches du monde ! Et la plus grosse fédération devant le football qui compte deux millions de licenciés ». Les plus riches du monde... Tout n'est-il pas dit ?

La Fédération de foot est souvent prise en exemple, comme celle du rugby. Elles sont organisées selon des modèles similaires, ont en commun de disposer de centres d'entraînement fédéraux où sont installés tout ou partie de leur administration. Clairefontaine, Marcoussis, Lamotte même combat ! Du parc, du chiffre, du business et du confort. « Toutes les fédérations rêvent d'avoir leur siège social dans un environnement qui leur soit propre », prétend Joël Delplanque, président de la Fédération de Handball. Cavalier à ses heures, l'homme connaît le sujet. Il a été directeur du cabinet de Nelson Paillou au CNOSEF de 1982 à 1992, directeur des sports (1999) sous le ministère de Marie-Georges Buffet, puis en 2002, fut nommé Inspecteur général au ministère de la Jeunesse et des Sports et, à ce titre a suivi de près la crise traversée par la FFE à la tête de laquelle figurait Jacqueline Reverdy. Il rêve lui aussi pour sa fédération, installée de façon ordinaire à Gentilly, de son Parc fédéral. Il est impressionné par le développement de la FFE et de Lamotte-Beuvron. « Lecomte a tout compris avant les autres ». Impossible de déstabiliser ce vieux routier des arcanes du mouvement sportif, sauf à ad-

mettre que les fondamentaux entre le handball et l'équitation ne sont pas les mêmes : « Nous, on consacre 75% du budget à accompagner la pratique du sport de compétition. Il n'y a pas trente-six façons de jouer au hand. C'est en équipe, dans un stade ». C'est vrai, en équitation, l'offre est beaucoup plus large et variée ce qui permet une autre approche.

## ET SAUMUR COMME ALLIÉ OBJECTIF

Impressionnés par le développement du Parc, ceux qui tôt ou tard ont eu quelques responsabilités adhèrent. Jusqu'au corps des haut fonctionnaires qui passent et repassent d'un dossier à un autre. Comme Christian Vanier, nommé à la tête de l'IFCE après le départ de Philippe de Guenin, fin 2012. Cet ancien élève de l'École polytechnique et de l'École nationale du génie rural, des eaux et des forêts, diplômé de l'Institut supérieur agro-alimentaire, a effectué toute sa carrière au sein du ministère de l'Agriculture en services déconcentrés avant de rejoindre FranceAgriMer en 2008, en tant que directeur de l'animation des filières. L'agricole il maîtrise, le sport il aime. L'athlétisme en particulier et le demi-fond pratiqué plus jeune jusqu'au meilleur niveau national. Le cheval il connaît un peu. Il a débuté sur le tard (quarante-cinq ans), grâce à sa fille. Il se présente, au nom de l'IFCE, mais plus particulièrement l'ex « ENE », comme « gestionnaire », puis comme « prestataire de services » de la FFE, le tout en respectant ce qui semble être devenu la règle n°1 : l'épure budgétaire. Évidemment, Christian Vanier n'oublie pas qu'il dirige aussi ce qu'il considère être la priorité et l'objet moral de Saumur : une « école supérieure de formation des cadres de l'équitation ». École d'abord ; compétition ensuite. « Quand je suis arrivé, j'ai eu l'impression que les priorités étaient inversées. Pour moi, l'École n'est pas faite pour faire des champions, mais des bons profs. Or, lorsque j'étudiais, mes profs n'étaient pas tous Prix Nobel ». L'IFCE a aussi un nouveau président : Olivier Klein qui a succédé à Jean Lesne. Un fidèle parmi les fidèles de Serge Lecomte (voir portrait

Lecomte), ce trop discret Monsieur Klein. Selon Jean-François Étienne des Rosaies, ancien président de l'ENE, sa nomination a été décidée dans les cabinets du pouvoir. Il a été préféré à Louis Romanet, membre lui aussi du bureau mais venant plus particulièrement du monde des courses. Un choix qui, s'il peut être défendable techniquement, colle parfaitement aux ambitions de Lecomte et au discours de Vanier lorsqu'il insiste sur le fait que sa maison « est au service de la Fédération ». Il va même plus loin expliquant sans langue de bois, « plus un fonctionnaire monte dans la hiérarchie, mieux il obéit à sa tutelle », c'est-à-dire le ministre, CQFD ! Il estime « bien travailler avec Olivier Klein ». Une bonne raison ? « J'ai un président qui s'occupe de l'IFCE ». Le directeur général explique aussi que la FFE souhaite que l'IFCE continue à soutenir certaines disciplines plutôt que d'autres (complet, voltige, attelage, para-équestre), alors il s'exécute. Prétendre à ce stade que, par le biais d'Olivier Klein, Saumur est devenu un outil de la Fédération, n'est donc plus du domaine de la spéculation. C'est un fait. Et c'est dans les textes. Tout juste Christian Vanier admettra-t-il que « Serge Lecomte a fait un joli coup ». A la limite du conflit d'intérêt puisqu'il place le trésorier de la FFE, à la présidence de l'IFCE, c'est-à-dire non seulement de l'ex ENE, considérée comme prestataire de services par Vanier, mais également de feu les Haras nationaux. « Si la réglementation interne ne l'interdit pas... C'est toutefois évidemment à considérer ».

## UNE AMBITION SANS LIMITE ?

Pour les paranos qui considéreraient que l'ambition de Lecomte n'a pas de limite, le pion serait donc avancé (la succession aussi, peut-être ?). La prise de l'École, avec la bénédiction, le soutien, là encore des Pouvoirs publics, va bénéficier à la Fédération dont elle sera l'organe ! C'est que l'image de « Saumur » ça compte encore, notamment à l'étranger. Leclerc qui achèterait Fauchon ! Et la concurrence à venir entre Lamotte et Saumur avec des transferts d'activité, de services... Qui perd ? Qui gagne ? C'est donc un faux problème ! D'ailleurs dans un premier temps, Vanier explique qu'il ne voit pas : « Il y a deux autres domaines où l'État dispose et maintient une École, la montagne à Chamonix, la voile dans le Morbihan, Saumur a une histoire ». Poussé dans ses retranchements, le directeur de l'IFCE admet toutefois qu'il y a deux domaines sensibles : la propriété des données et notamment celles du fichier SIRE, qui fait fantasmer la FFE qui tient l'autre bout de l'info (les palmiers) et la certification des diplômés des cadres de l'équitation. La validation du Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport

## Une épée de Damoclès plane sur le Parc

— La ligne IGV POCL (Ligne ferroviaire à grande vitesse Paris, Orléans, Clermont-Ferrand, Lyon), est un projet évoqué par la SNCF et les politiques depuis 2011. Il existe deux tracés possibles, celui de l'Ouest qui passerait en pleine Sologne ou un autre plus à l'Est (vers Sancerre) qui l'épargnerait.

Le tracé Ouest s'inscrit entre Orléans et Vierzon dans un couloir entre l'autoroute A 71 et une ligne SNCF existante où circulent les TER et les trains de marchandises. En cas d'approbation par les politiques de ce tracé Ouest, le Parc équestre sera inévitablement concerné par une expropriation sur une partie de ses terrains qui seront au mieux coupés en deux. Pascal Bioniac, ancien direc-

teur du Parc équestre et aujourd'hui maire de Lamotte-Beuvron, s'est toujours mobilisé, tout comme de nombreux élus locaux, contre ce projet qui n'aura pour effet que de nuire au milieu naturel et supprimer de nombreuses structures en Sologne. « Nous sommes dans l'expectative. Des projets ont avorté dans les environs, car le prix de l'immobilier ne peut être correctement établi dans cette situation. Cette ligne ne peut rien apporter de positif à la Sologne, car elle n'a pas de sens. Ce sont encore les terroirs ruraux qui vont pâtir en faveur du rapprochement des métropoles sans pour autant faire vivre le milieu rural ». La décision finale devrait être connue fin 2014. C. R.

ENQUÊTE  
PARC ÉQUESTRE Lamotte-Beuvron



(BPJEPS), diplôme de niveau IV créé en 2001 en France, serait un enjeu. Pour l'instant c'est encore Saumur qui officie. Mais ce n'est pas un mystère que de révéler que Serge Lecomte imagine que sa certification se ferait aussi bien à Lamotte, sous l'autorité directe de la FFE. En fait, là encore, on décalquerait le modèle qui a fait ses preuves – économiquement s'entend – pour les clubs avec la certification des Galops par celui qui enseigne ! Un « win win » qui, cette fois, fait vraiment tousser Christian Vanier « moi directeur, jamais ». Pour l'instant donc.

### ON SE SOUMET OU ON SE DÉMET

On le constate, l'alignement des planètes, comme l'on dit, a permis une progression constante de l'activité de la Fédération avec son corollaire, le développement du Parc équestre de Lamotte-Beuvron. Reste qu'il fallait un plan, mettre la machine en route et la faire tourner. Si Serge Lecomte fut à la manœuvre lui-même les premières années, il a trouvé au fil du parcours les personnalités compatibles avec qui fonctionner. Il sait gratifier ceux

qui servent bien la cause. « Des primes de fin d'année de 1 000 à 10 000 € ne lui ont jamais fait peur », nous explique-t-on. « Mais à l'inverse quand il avait décidé qu'il fallait pourrir la vie d'un salarié, c'était jusqu'à ce qu'il se démette ». Des bras de fers il y en eut, mais ils tournèrent toujours à l'avantage de la Fédération qui disposait de l'essentiel, la trésorerie, pour régler les ruptures transactionnelles de rigueur, les primes de départ. Alors les contentieux s'effacent, les rumeurs sont étouffées, le silence imposé. A entendre Jean-Claude Gast, véritable mémoire de la Fédération (directeur général de 2001 à 2012), le transfert des personnels de la Fédé, du siège de Boulogne-Billancourt à celui du Loir et Cher a été douloureux, socialement s'entend. « J'ai avalé trop de couleurs », admettra-t-il sans aller plus loin, sauf pour dire que la gestion des ressources humaines était calamiteuse et que c'est, sur ce chapitre, après avoir mené des négociations contractuelles qu'il réprouvait, qu'il a vraiment craqué. Benoît Christiaens qui lui succéda quitta lui aussi le poste un an après son retour à la Fédé (il y avait travaillé pendant quinze ans pour développer le système de gestion informatique

des compétitions). Mais il tient à préciser que, contrairement à ce qui a été dit, ce n'était pas pour des raisons de concurrence interne avec Frédéric Boux, qui lui succéda avec les pleins pouvoirs et des avantages en nature que seule une Fédération sportive peut offrir, et qui ne sont pas sans rappeler les privilèges des directeurs de dépôt des Haras nationaux d'antan ! « Nous étions complémentaires. Fred était en charge de tout ce qui était vie associative aux côtés de Serge. J'assurais la direction administrative et financière et, à ce titre, je peux affirmer que la Fédération était bien gérée. Sans ressources on ne peut rien faire, on ne peut poursuivre aucun objectif qu'il soit pédagogique ou sportif. La Fédération s'est donné, au fil des années avec une croissance à deux chiffres, les moyens de faire face au développement du Parc ». Pourquoi n'est-il pas resté alors ? « J'avais besoin d'entreprendre par moi-même et pour moi-même et puis j'avais envie de retourner dans ma région ». On n'en obtiendra pas davantage. Convention de départ oblige. Plus inconditionnel encore ? Pascal Bioulac fut le directeur du Parc de 2003 au printemps 2013 lorsqu'il annonça tout de go à Serge Lecomte qu'il brigait la mairie de Lamotte-Beuvron. Là encore la rumeur a fait

Juillet 2014

35 000 exemplaires

## L'EPERON

## Les étapes du Parc depuis vingt ans

L'inventaire du Parc a débuté en 1993. Les dix années jétés suite à une concertation entre Serge Lecomte, plusieurs membres du Poney Club de France et les élus locaux dont Patrice Martin-Lalande, maire de Lamotte-Beuvron à l'époque. Le PCF prenait ses quartiers (location et bail emphytéotique) sur les terrains situés au beau milieu de la zone de ce qui allait devenir le Parc équestre.

1994. Première édition des championnats de France parois.

1995/1999. Construction du bâtiment fédéral à usage de bureaux FFE, devenu par la suite « le Pavillon ». Trois manèges en U, boxes, roazes.

2000/2002. Création de la carrière internationale d'attelage. Aménagement d'espaces divers.

2003/2005. Optimisation des terrains. Construction de nouvelles carrières (Les pins, la Chesnaie). Elaboration de la piste de galop. Construction de la passerelle du Biévrou.

2005/2009. Réhabilitation des anciens bâtiments de la Colonne pour des locaux FFE (administratifs et direction technique) qui étaient jusqu'alors d'ores et déjà « Le Pavillon ». Déménagement des terrains du Pôle France attelage et du Musée (grin moure). Sur la Circaudière, aménagement des carrières, construction espaces restauration (350 places avec gestion extérieure).

2010/2012. Musée et pôle sportif fédéral, rénovation en cours. Déménagement du gros œuvre pour le château, du chantier de l'hôtel et du Comité international.

2013. Optimisation des carrières et aménagements des passages piétons et cavaliers entre celles-ci. Aménagement de la plate-forme des boxes bleus.

2014. Aménagement Comité international. Scans réhabilitation du château. Implantation du cross (désenclavement sur tracé ciblé dans la prairie boisée) sur la zone nouvellement acquise. Fin de l'hôtel, aménagement des abords.

état d'incompatibilités d'humeur, de points de vue divergents sur le développement du Parc. Que l'intéressé dément. Appelé par Serge Lecomte après le départ de Philippe Audigé (2002), celui qui était alors le plus jeune président de CRE quitte sa ferme du Cantal (quatre-vingts hectares pour vaches allaitantes à Mauriac), et son établissement équestre/table d'hôte pour suivre le « guide » ! « C'était juste le moment. J'en avais ras le bol. J'étais agriculteur et faisais de l'animation sportive moyennant quoi je payais la MSA, la taxe sur les sociétés, la taxe professionnelle, la TVA... J'ai échangé sur le sujet avec Lecomte qui m'a proposé de le rejoindre à Lamotte pour succéder à Philippe Audigé. J'avais trente-cinq ans. J'ai voulu et j'ai suivi. » Pourquoi cette proposition ? « Je crois qu'il a aimé mon côté pratique-pratique et mon caractère. Et moi j'aime que ça bouge. A Lamotte, j'ai dirigé un chantier à ma mesure. Quand ça n'allait pas je râlais. On est passé en dix ans d'un Parc confidentiel au troisième site mondial en termes de chiffre d'affaires (54 k€) derrière le Kentucky Horse Park (90 k€) et Aix la Chapelle (72 k€) et devant Wellington en Floride (38 k€) ».

## FINALITÉ DE LAMOTTE ?

Et de rappeler aussi qu'en dix ans l'Open Generali est passé de 5 000 compétiteurs à 15 000. A l'entendre, à creuser vaillant, à Lamotte rien d'impossible et dans les clous s'il vous plaît. « On a été suspecté de fraude... On s'est mangé une commission rogatoire en 2006, la République a tout contrôlé, tout passé au peigne fin. Rien. On a prétendu que notre façon de tout faire en interne, constructions, aménagements, restauration, hébergement était contraire aux codes et usages. Nous avons démontré que c'était efficace sur le plan économique. On nous a reproché de ne pas faire jouer la concurrence lors des appels d'offre, c'est oublier que la Fédération est soumise au code des marchés publics. Trois platât qu'un ! »

Fier de son parcours l'Auvergnat. Et pas troublé quand on objecte que la finalité et le financement du Parc français n'ont rien à voir avec celui des exemples étrangers cités. Lamotte, ce sont les compétiteurs et licenciés de base qui le financent, via les clubs... pour eux a priori. Un bulldozer (ex joueur de rugby) lui aussi qui est passé à autre chose. Pourquoi ? « Parce que Lamotte roupillait et que je pensais qu'il y avait mieux à faire ». Oui mais pourquoi donner sa démission du Parc ? L'un n'empêchait pas l'autre ? « J'ai jugé, contre l'avis de Serge, que mon orientation personnelle et politique ne devait pas pénaliser la troisième fédération de France ». En clair, Pascal Bioulac n'aurait pas voulu être en conflit d'intérêt pendant sa campagne et après. Elu contre toute attente dès le premier tour des municipales, Bioulac admet que son départ de Lamotte a été délicat, sans en dire davantage. De Lecomte, il estime lui aussi « c'est un visionnaire », mais lâche « qui ne supporte pas

qu'on lui tienne tête. Il m'a félicité pour mon élection, mais ça a dû lui arracher une dent ». Franck Maury qui avait été l'adjoint de Pascal Bioulac pendant une dizaine d'années a donc pris la direction du Parc, courant 2013. Un job à sa mesure, une tâche pour laquelle il était parfaitement préparé, qualifié. Motivé aussi. C'est l'impression qu'il nous a donnée lors de notre visite du Parc en avril. Pourtant, la semaine suivante nous apprenions son départ. Congédié. Par Lecomte. Il n'aura pas tenu une année. « La pression est énorme, on n'en fait jamais assez ou assez bien ». On en restera là. Pas libre de parler le jeune homme. Lui non plus. On ne trouvera qu'une « grande gueule pour l'ouvrir » : celle de Jacques Tamalet. Et pour cause ! « Un mois après le décès de ma compagne, on m'annonce que je ne fais plus l'affaire... Je ne rentrerai pas dans les détails, mais c'est sûr que je l'ai mal vécu. Question rapports humains, c'est affligeant ! Moyennant quoi on est toujours au tribunal. Il y a un vrai « turn over » dans cette fédération et pas un départ sans bagarre ! » L'ancien entraîneur de l'équipe de France d'attelage avait cru au rêve dit du « pôle attelage ». Un mot d'ordre « excellence. Ce devait être la réplique du complet à Saumur, ça s'est transformé en pôle pluridisciplinaire tout ce qu'il y a de plus ordinaire. Des boxes à la carrière, on a été dans l'a peu près. Tels qu'ils étaient construits, si un cheval se roulait, il se prenait les pieds dans le grillage de son box. Pour la carrière de dressage je me souviens... J'étais en Espagne. Ce jour-là, Audigé m'appelle pour me demander les dimensions nécessaires. Je lui dis 100 x 40, plus la place pour les cabanes de juges, au-delà de la lice. Moyennant quoi ils en ont amené une de 100 x 60, ce qui était évidemment très généreux sur la largeur... Sauf qu'il fallait à minima une bande de 5 m sur chaque côté. C'est pour tout pareil. Franchement on ne pouvait pas attendre, travailler sur plan ? On monte un mur un jour, on le déplace le lendemain ». Et de conclure : « J'avais des rapports courtois et distants avec Lecomte... Il sait s'y prendre et s'entourer des hommes qui lui conviennent pour faire avancer les choses et les chantiers comme il l'entend, à sa manière ». Et de conclure « Jusqu'ou cela peut-il aller ? »

## UN BUREAU BIEN RANGÉ

On l'a compris, en interne c'est l'adhésion totale des personnels... à l'extérieur le modèle fédéral convient aux Pouvoirs publics, apparaît, parfaitement en phase avec les attentes de la société... L'affaire est réglée comme une horloge, marche (et crache) comme un seul homme. Mais que demanderait donc le peuple ! Et ses représentants ? Ah oui, tiens les représentants des clubs, les présidents de CRE, bref les mandataires sociaux du mouvement équestre français... Qu'en pensent-ils ? Se posent-ils quelques questions ? Celles de Jacques Tamalet justement... Jusqu'ou Lamotte montera-t-elle ? Car, exercice après exercice, AG après AG, toutes

aussi expéditives (en décembre dans une petite salle de l'un ou l'autre des halls qui accueillent le Salon du cheval, exception faite de la dernière), les hauts responsables valident : rapport moral, rapport financier, budget. A la vitesse d'un courriel ! Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes du cheval, Génial Lecomte. C'est bien là une certitude, unanimement partagée par des fidèles de la première heure. Les élites ne se renouvellent que lorsque cela est tout à fait indispensable... Les caciques tiennent la maison. Des noms semblent gravés dans le marbre depuis des dizaines d'années : ceux de Jacques Robert (vice-président), François Albertini (secrétaire général), ceux des fidèles de la grande marche du Poney Club de France (PCF), le canal historique, Olivier Klein (trésorier), Jean-Luc Auclair, Philippe Audigé, Régis Bouchet avec, du côté du Tourisme équestre des grognards du calibre de Jean-Pierre Blache, Bernard Pavie...

Ils se connaissent bien, ont conquis le pouvoir ensemble et sont bien là où ils sont. D'autres compétences, plus jeunes, sont entrées depuis et s'expriment dans leur domaine, mais pas touche à la ligne politique ! L'affaire tourne, le pognon rentre, le Parc se développe, de quoi se plaindrait le peuple ?

## RENTABILITÉ CONTRE SPORT ?

Quelques présidents de ligues (ça existe encore ça les Ligues, les CRE ?) émettraient-ils des réserves sur ce centralisme qui ne cesse de se renforcer ? Un petit séminaire – à Lamotte mes chéris – et on va vous les calmer les audacieux ! Quelques rares voix s'élèvent encore... Celles d'anciens opposants historiques là aussi, comme Hervé Delloye qui a « démissionné » il y a six ans face à Edith Cuvellier dans le Nord-Pas de Calais. « Que voulez-vous que je dise... L'adoption des statuts voulus par Lecomte en 2004 a figé le système et lui laisse la bride sur le cou. Il fait ce qu'il veut. Le modèle de développement choisi qui procède des clubs – par et pour les clubs – ne souffre aucune contestation. Vous posez une question en AG, on vous fusillait du regard. » Son aimable voisin, Alain Cocugnet, président du CRE Picardie, ex président du CDE de l'Aisne de 1994 à 2009, trésorier du CRE Picardie de 1997 à 2009, juge d'obstacle national Elite, tente de faire le point. « On est en plein paradoxe. Le problème de l'équitation, c'est celui de tout l'associatif sportif, à savoir la fuite des responsables et des bénévoles. Mais là, c'est encore pire puisque 70 % des « animateurs » ne sont pas bénévoles, mais professionnels. L'individualisation est portée à son paroxysme. Chacun roule pour soi et ne roule donc que si c'est rentable. Et donc pense rentabilité avant toute considération d'ordre sportif. Je suis bien placé pour le savoir, mon épouse est patron de club à Essigny le Grand (St Quentin) depuis vingt-cinq ans. Comme tout est construit comme ça,

il faut rouler comme ça ou sortir du système. Un établissement professionnel n'en a rien à battre d'une politique ambitieuse pour le sport, il se fout de gérer la médiocrité pourvu que son affaire tourne et avec Lamotte-Beuvron comme objectif annuel, ça tourne... Enfin jusqu'ici. La vraie question, c'est jusqu'à quand ? Mais ça c'est de l'ordre de la réflexion, de l'anticipation, du débat, de la politique... Cervelez, y'a rien à voir. Et de toute façon, à ce stade, l'avis d'un président de CRE ne pèse pas lourd.

Guy Schumacher, président de l'un des plus puissants CRE, celui de Normandie, est très détendu sur le sujet, quoi que ! Il commence par une anecdote. « L'une des dernières fois où j'ai assisté à un séminaire de CRE à Lamotte, c'était avec Fabien Grobon, directeur général des Jeux équestres mondiaux. L'idée était de sensibiliser mes homologues, afin de voir ce que nous pourrions faire ensemble, conjuguer nos efforts pour que la fête soit la plus large possible. Quand Fabien a commencé à parler, la salle a commencé à se vider !

Renseignements pris, ils ont traduit, des propos de Fabien, qu'on allait les mettre à contribution, pour rien ». Que pense cet ex industriel (biscuits Brossard), entrepreneur et investisseur privé, propriétaire du Haras des Brindelles, du projet, du dessein fédéral ? « Quel dessein ? Quel programme ? Serge Lecomte est encore président pour trois ans et rien ne va changer dans ses orientations. Lamotte va continuer d'être l'épicentre de ses préoccupations, comme pour moi la Normandie que j'essaie de faire vivre ! Tout est concentré à Lamotte, tout est organisé en fonction de cela, il n'y a rien d'autre à dire. En séminaire de présidents – bon c'est vrai, je ne suis pas allé au dernier – personne ne moufte. D'une manière raccourcie, il y a un plan, un patron, si un salarié l'ouvre, il part et si c'est un élu il est bien vite marginalisé, moyennant quoi, tout le monde suit ou s'en fout, ce qui revient au même ».

Dans un autre registre il est amusant, par exemple, de pousser dans leurs retranchements des proches qui prétendent n'avoir, compte tenu de leurs parcours à ses côtés, aucune gêne avec Serge Lecomte. Ancien Nordiste, Pascal Deboudt, patron du poney et Centre équestre d'Orléans la Source, président du CRE Val de Loire dont les bureaux sont installés à Lamotte fait partie de ceux-là. Il lâche avec humour « J'ai tout fait avec lui, du PCF d'Iser à la Fidél d'aujourd'hui... Oui, je rendique l'étiquette "canal historique" ». Fan de Lamotte, passionné de pédagogie, Pascal est direct et sympathique. Il est plutôt du genre « réponse à tout ». Toutefois, à la question, « mais tous les travaux engagés à Lamotte sont-ils nécessaires ? Est-ce que le carré international a du sens dans un pays dont l'offre d'événements internationaux de qualité est la première du monde ? » Il tente de botter en touche... « Je ne suis pas bien placé pour avoir un avis ». Et si l'on

ajoute : « Est-ce le job d'une fédération de consacrer des millions à la réfection d'un château qui ne ressemble à pas grand chose... » On obtient, après un rictus énervé, « joker ! ».

CERTES LES CLUBS

Car c'est bien là notre sujet. Plus vite, plus haut, plus fort... Pourquoi et comment ? Pourquoi ? Pour qui ? Pour les clubs. On revient à la case départ, au « credo » de Serge Lecomte qui est lui-même le premier opérateur du secteur (Poclas) avec cinq établissements en région parisienne plus d'autres affaires (voir papier p.60). Il était le mieux placé pour comprendre les « besoins » de ses homologues. Le Parc dans son épure originale, celle qui permet d'organiser ce grand « jamboree »

- unique

nancé directement sur les deniers de la Fédération au début des années 2000. Ce fut l'une des clés de son ascension. Mélange des genres qui lui a toutefois valu son renvoi devant le Tribunal correctionnel au motif de « prise illégale d'intérêts, d'avoir à Paris de 2001 à 2006, chargé d'une mission de service public, pris, reçu et conservé directement ou indirectement un intérêt quelconque dans une entreprise ou dans une opération dont il avait, au moment de l'acte, en tout ou partie, la charge d'assumer la surveillance, l'administration, la liquidation ou le paiement en l'espèce, en sa qualité de vice-président puis de président de la FFE personne morale chargée d'une mission de service public, d'avoir participé à la décision qui a abouti à la signature d'une convention conduisant au versement par la FFE de la somme cumulée de 2 566 321 € au GHN, association de droit privé dont il était président ». Il a fait appel de la décision qui, à notre connais-



au monde, c'est bien vrai

- qu'est le Generali Open de France y répond. Il pèse grosso modo plus du quart du budget de la Fédération. Il en est le seul vrai projet. Son avènement a été facilité par le travail d'un autre organisme, le GHN (Groupement hippique national), installé avant la FFE à Lamotte, que nous avons souvent dans ces colonnes considéré comme étant une société de services aux clubs. Un bel outil qui s'affiche aujourd'hui comme syndicat, qui a servi la cause avec des années durant à sa tête Jean-Marc Lassus (aujourd'hui remplacé par Louis Sagot), l'un des piliers du système dont l'épouse dirige une société de conseil en matière équestre : Parcours. Lecomte a utilisé le GHN en « auxiliaire » au point même qu'il l'a fi-

sance, n'a pas été rendue. Mais de toute façon, c'est derrière lui. Ce qui est pris n'est plus à prendre ! S'il y a danger c'est, justement des clubs officiellement « chouchoutés », qu'il viendra. D'où la nécessité, dans l'esprit de Lecomte de leur en donner toujours plus, après avoir répondu à leur besoin, de continuer à leur faire envie. Mais leur seul vrai souci, on l'a vu, demeure leur petite entreprise, leur intérêt économique. Or il s'effiloche à la longue. « Nous sommes devenus des percepteurs », entend-on de plus en plus souvent. Car si la machine tourne, c'est qu'ils le veulent bien, qu'ils ont accepté sous le couvert de la révolution internet, de prendre plus et davantage à leur charge en matière de secrétariat, d'engagements aux compétitions, etc.

ENQUÊTE  
PARC EQUESTRE  
Lamotte-Beuvron

soulageant d'autant l'administration centrale. Mais plus ils organisent de manifestations, plus ils contribuent... avec une clé de répartition de la redistribution discutable. Tout ça a été finement vu... Mais les « gentils adhérents » commencent aussi à comprendre... Comme des franchisés ! Jusqu'à présent, ils étaient parties prenantes, acquis, passifs... Absents des AG. Du pain béni pour poursuivre la politique menée. Rien qu'un chiffre. Lors de la dernière AG de Montluçon,

qu'ils n'auraient plus jamais à entendre parler. Pensez donc Serge Lecomte, la FFE, le GHN, si avec ces représentants là on n'est pas capables de s'en tirer ! Et qu'a-t-on vu malgré les démonstrations dites de force, les manifestations ? D'abord un piètre résultat... La sensation que les carottes sont cuites, même si un paquet de promesses (un fonds de compensation) et de solutions plus ou moins provisoires ont été trouvées pour faire passer la pilule. Et pourquoi ? Parce que Serge Lecomte est gêné aux

pour financer son développement sans limite, il devient (ou deviendra) organisateur de concours internationaux, de réceptions et séminaires dans le « château », musée, galerie marchande, parc d'attraction thématique et on en passe, il change de registre.

ASTÉRIX ET OBÉLIX

Ne se place-t-il pas en concurrent notoire d'autres opérateurs privés ou non ? D'autres « villes ou cités du cheval » qui ne méritent pas ? Est-ce la vocation d'une fédération de tout centraliser en un lieu ? N'a-t-elle pas aussi pour mission d'essaimer, divulguer, d'élargir son propos, d'encourager les initiatives, de rayonner dans tout l'Hexagone ? Manger plus de la moitié d'un budget annuel qui avoisine les quarante millions d'euros pour un seul projet dont personne ne connaît exactement les limites, puisque la démarche est empirique, est-ce ce que le licencié est en droit d'attendre de sa Fédération ? Est-ce normal, compte tenu de l'enjeu, que jamais un cabinet d'audit n'ait été consulté ne serait-ce que pour avoir un avis extérieur sur le sujet ?

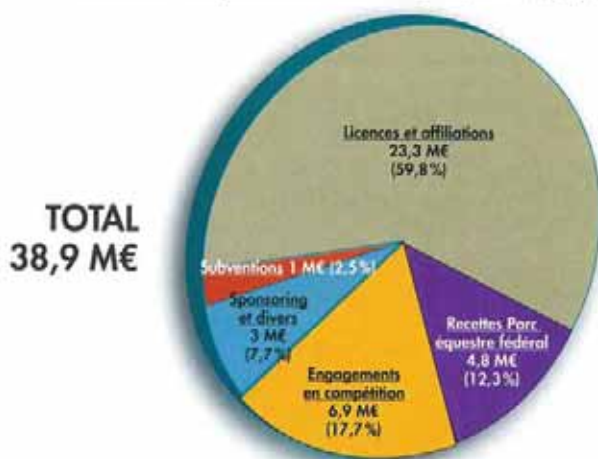
Est-ce même, au bout du compte, l'intérêt de l'adhérent fondateur du système Lecomte : le club ? Est-on prêt à recueillir son avis sur une question du type « plus ou moins de Lamotte » ? Etant entendu que l'argent qui ne serait pas investi à Lamotte pourrait lui être redistribué d'une autre façon ? A afficher sa certitude, à prétendre être capable de tout penser, tout faire pour le bien des siens, on peut parfois se tromper. Le club, argument, maillon fort d'une politique, pourrait en devenir le maillon « faible ».

Ajoutons enfin, que le Parc fédéral « autonome », mais vivant sur le dos des « adhérents » apparaît désormais prisonnier de son système : grossir ou mourir. C'est qu'il est lourd l'animal, en infrastructures à entretenir, en personnel, en management. Astérix ou Obélix ?

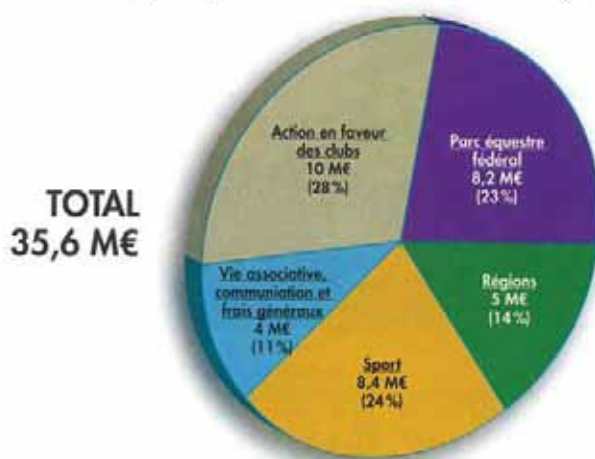
En guise de réponse, on se plaît à prétendre que le monde entier nous envie notre modèle. Certes : nulle part ailleurs, sauf dans le Guinness book ! Quantitativement, c'est certain tous les records sont battus. Quant à être « le modèle »... Celui dont l'Europe doit s'inspirer (dixit Bioulac) dont découlerait l'excellence et la performance sportive... A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'Angleterre dont le système, totalement libéral, individualiste apparaît aux antipodes de celui qui a conduit au « Parc à la française », à savoir en carte, en coupe réglée, centralisé, affiche pour la première fois simultanément trois de ses ressortissants aux premières places des classements FEI Longines dans les trois disciplines olympiques : Charlotte Dujardin, William Fox-Pitt et Scott Brash.

Xavier LIBBRECHT

Produits d'exploitation 2012-2013 en pourcentage (source FFE)



Charges d'exploitation 2012-2013 en pourcentage (source FFE)



le 25 novembre 2013 (tiens, pourquoi Montluçon, 160 km au sud, et pas Lamotte ?), seuls 21,64 % des inscrits (soit 1 875 sur 8 663) se sont exprimés sur le rapport moral qu'ils ont approuvé à 83,73 %. Ce qui veut dire quand même que plus de 80 % des « adhérents » se fichent du projet fédéral ou sont contre...

On objectera qu'à l'époque, ils avaient d'autres chats à fouetter, notamment avec la hausse de la TVA. Un problème concret dont ils pensaient bien

entourner sur le dossier. Il est d'abord le président d'une fédération sportive, la troisième de France, il ne peut, comme il le souhaiterait, s'afficher trop en leader syndicaliste d'une profession : propriétaire de club. C'est toute l'ambivalence de la Fédération française d'équitation qui, comme pour le Parc fédéral de Lamotte-Beuvron, transparait. Ce Parc, tant qu'il sert à animer le projet sportif des adhérents (les clubs), a du sens. Son objet social et donc fiscal est clair. Mais à partir du moment où,